



# **PROJET D'ETABLISSEMENT**

**2014/2017**

**Collège CHANTENAY**

**NANTES**

**27 NOVEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## I - LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

## II - LE DIAGNOSTIC

## III - LES DEUX AXES DU PROJET AVEC LES OBJECTIFS OPERATIONNELS, LES EFFETS ATTENDUS, LES ACTIONS A MENER

### ➤ AXE 1

- Conforter la réussite de tous les élèves : amener chaque élève à progresser et à réussir selon ses spécificités
- Faire du socle commun un parcours de réussite pour tous les élèves.

### ➤ AXE 2

- Favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté responsable qui s'ouvre aux autres et au monde extérieur

### ➤ LE PROJET D' EPS

### ➤ LE PROJET DE VIE SCOLAIRE

## **LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2014/2017**

**Le projet d'établissement (2014/2017), par ses objectifs partagés et par ses actions déclinées, constitue le fil directeur de la politique pédagogique et éducative du collège Chantenay.**

**Réunion 1 : mardi 19 novembre 2013 : Conseil de Réflexion Interne élargi à l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation, techniques ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves FCPE, Liste indépendante.**

- Démarche d'élaboration.
- Analyse et échanges autour des données de base de l'établissement (tableaux de bord) :
  - Données APAE : Aide au Pilotage et à l'Auto-Evaluation des établissements.
- Trois groupes de travail : Comment percevons nous notre établissement ?
  - ⇒ Diagnostic pédagogique, éducatif, partenarial, environnemental (points forts et points faibles).
- Mise en commun
- Elaboration du diagnostic partagé par l'équipe pédagogique.

**En parallèle ce diagnostic partagé sert également de base à la construction du contrat d'objectifs ; travail réalisé en parallèle et en cohérence avec les axes du futur projet d'établissement.**

**Réunion 2 : vendredi 4 juillet 2014 : Conseil de Réflexion Interne élargi**

- Etude du diagnostic élaboré à partir des travaux de la réunion 1 et derniers amendements,

### **Réunion 3 : lundi 29 septembre 2014 : Conseil de Réflexion Interne élargi**

- Validation du diagnostic
- Définition des axes du projet d'établissement et de la méthode de travail : tableau par axes avec trois colonnes : objectifs opérationnels, effets attendus et actions à mener. Création d'un espace collaboratif dématérialisé afin de poursuivre la réflexion collective.

### **Réunion 4 : mardi 18 novembre 2014 : Conseil de Réflexion Interne élargi**

- Validation interne du projet d'établissement.

### **Conseil d'administration du jeudi 27 novembre 2014 :**

- Validation par les membre du conseil du projet d'établissement qui servira de base de travail pour la réflexion sur le contrat d'objectifs.
- Mise en place d'un dispositif interne de suivi et d'évaluation – commission composée d'élu(e)s du CA-.

# **DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

**Projet d'Établissement 2014/2017**

**Collège Chantenay**

**NANTES**

## **Un établissement à mixité sociale au cœur d'un quartier historique.**

Le Collège Chantenay est situé au cœur du quartier du même nom. C'est un quartier historique, **en pleine transformation sociale, très attractif, qui accueille, depuis quelques années, une nouvelle population favorisée**. Le quartier de Chantenay, autrefois ouvrier et populaire, est, donc, en pleine mutation.

La communauté éducative est très attachée au fait que le collège porte le même nom que ce quartier nantais démontrant, ainsi, son ancrage dans son histoire et son évolution.

### **1) Les évolutions actuelles**

Le collège Chantenay est un vieil établissement scolaire qui offre un vaste espace boisé dont les trois bâtiments datent des années cinquante et soixante ; il a connu deux phases de travaux de restructuration ; le bâtiment Galilée en 1988/1989 pour qu'il puisse accueillir une Section EGPA, le bâtiment Coty réhabilité au début des années 2000 sans oublier une nouvelle restauration scolaire en 2003. Le bâtiment Bellamy a abrité, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013/2014 les disciplines artistiques et scientifiques, l'administration et les logements de fonction ; il était vétuste et inadapté, tant fonctionnellement que techniquement ; en outre, son positionnement dans le site générait des dysfonctionnements : coupure en deux parties des espaces extérieurs, isolement du bâtiment Galilée, éloignement de l'administration et de la vie scolaire de l'entrée principale. C'est pourquoi le Conseil général a décidé une nouvelle opération de restructuration et de reconstruction partielles. Les travaux ont débuté au mois d'octobre 2012 pour une livraison en juillet 2014-. Ce nouveau bâtiment très fonctionnel regroupe des pôles administratifs, de vie scolaire, scientifiques, technologiques ainsi que le Centre de Documentation et d'Information. Le bâtiment Coty a profité de cette restructuration : nouvelles salles d'éducation musicale, d'éducation artistique, pôle ULIS. Les travaux continuent durant cette année scolaire 2014/2015 et devraient finir en avril 2015 : le bâtiment Bellamy va être détruit et un grand espace de cour avec un terrain à vocation sportive sera aménagé sur son emprise. Le chantier aura duré presque trois années scolaires mais c'est le prix à payer pour transformer radicalement son image d'établissement ancien et peu adapté aux nouvelles exigences pédagogiques. La capacité maximale d'accueil du collège est de 700 élèves.

Le collège a participé à la deuxième vague -2010/2011- du déploiement de l'Espace Numérique de Travail ; l'équipe pédagogique et éducative se l'est appropriée, progressivement, en tant qu'outil de travail et de communication.

### **2) Les données humaines**

#### **a) Les collégien(ne)s et les familles**

\* Les collégien(ne)s

Les collégiens sont issus de l'agglomération nantaise ; ils utilisent les transports en commun, ils peuvent donc quitter le collège lorsqu'ils n'ont plus d'activité.

La population scolaire :

|                                | 2011       | 2012       | 2013       |
|--------------------------------|------------|------------|------------|
| <b>6EME</b>                    | 151        | 148        | 160        |
| <b>5EME</b>                    | 156        | 140        | 152        |
| <b>4EME GENERALE</b>           | 136        | 151        | 130        |
| <b>3EME GENERALE</b>           | 132        | 122        | 153        |
| <b>ULIS (anciennement UPI)</b> |            | 11         | 10         |
| <b>Total 1er cycle</b>         | <b>575</b> | <b>572</b> | <b>605</b> |

Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté

|                    | 2011      | 2012      | 2013      |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>6EME SEGPA</b>  | 15        | 11        | 13        |
| <b>5EME SEGPA</b>  | 13        | 17        | 14        |
| <b>4EME SEGPA</b>  | 16        | 12        | 15        |
| <b>3EME SEGPA</b>  | 16        | 14        | 14        |
| <b>Total SEGPA</b> | <b>60</b> | <b>54</b> | <b>56</b> |

Total des effectifs d'élèves

|              | 2011       | 2012       | 2013       |
|--------------|------------|------------|------------|
| <b>Total</b> | <b>635</b> | <b>626</b> | <b>661</b> |

Pourcentage de filles - 2013-2014 -

|                    | <b>Même secteur</b> |             |             |               |
|--------------------|---------------------|-------------|-------------|---------------|
|                    | <b>Etab</b>         | <b>Dépt</b> | <b>Acad</b> | <b>France</b> |
| <b>% de filles</b> | 47,5                | 49,1        | 49,6        | 49,2          |

Le collège, au 20 septembre 2014, accueille **667 élèves** dont 61 en SEGPA (deux champs professionnels HAS et Habitat) et 23 en ULIS (deux classes) ; il devient de plus en plus **attractif** à l'image de son quartier et se transforme progressivement. C'est un établissement encore mixé socialement mais dont **le pourcentage de PCS défavorisées est en diminution constante depuis 2009 (18% en 2014)** ; ce pourcentage ne reflète pas l'hétérogénéité scolaire d'un collège qui offre différents dispositifs : **deux ULIS (une ouverte en septembre 2012, l'autre en septembre 2014)**, une Section EGPA, un pôle allophone important (8 élèves en 3<sup>ème</sup> l'année précédente) avec un poste spécifique FLE, un accueil pédagogique Enfants du voyage, une classe relais 12/14 ans. Les équipes pédagogiques sont habituées à travailler dans des classes où il n'est pas rare de constater des écarts de niveau scolaire très importants et les familles en grande difficulté demeurent nombreuses. Même si le nombre d'élèves est en progression (plus 41 élèves depuis septembre 2012), les versements de bourse concernent **un tiers des élèves**.

| Pourcentage de titulaires d'une bourse de collège | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|------|------|------|------|
| % de boursiers de l'établissement                 | 30,3 | 31,4 | 33,5 | 32   |
| % de boursiers de l'académie                      | 25,7 | 26,7 | 26,5 | 26,1 |

Pourcentage d'élèves résidant en Zone Urbaine Sensible 2011-2012

**Public + Privé**

**Etab Dépt Acad France**

**% d'élèves résidant en ZUS** 9,6 4,7 3,8 7,0

La plupart des élèves sont assidus et apprécient le collège, comme un lieu de travail et de vie collective voire comme un espace protégé, accueillant. La discipline spontanée de la grande majorité des élèves, leur participation aux réunions institutionnelles – conseil d'administration, ses commissions, conseils de classes, réunions des délégué(e)s– et à l'Association sportive -130 licencié(e)s- en 2014. Le quotidien est serein, les incidents restent majoritairement limités à des refus de travail et à des violences verbales. Cependant, il existe des élèves transgresseurs et/ou en souffrance ; un dispositif « cellule de veille et de vigilance » se réunit tous les quinze jours –principal, principal - adjoint, directrice - adjointe de la SEGPA, CPE, COP, infirmière, assistante sociale et médecin scolaire- ; celui-ci permet de réfléchir à la meilleure prise en charge des difficultés rencontrées par certains élèves. A souligner, une attention particulière portée au repérage (PAI) des élèves dyslexiques en lien étroit avec les professeurs concernés. Le CESC est actif et propose de nombreuses actions de prévention et d'éducation citoyennes.

Le nombre de ½ pensionnaires est de **501 élèves** soit environ **75 %** des élèves ; **les élèves apprécient cette pause méridienne avec un service de restauration de grande qualité**. Le Foyer socio-éducatif propose différentes activités ludiques, le plateau sportif permet d'organiser des pratiques sportives et le professeur-documentaliste accueille beaucoup d'élèves durant la pause méridienne.

Ainsi, cette mixité sociale non négligeable renforcée par les dispositifs pédagogiques proposés est généralement considérée comme un atout par la communauté éducative. Néanmoins, on peut noter, encore, malgré des progrès certains, un petit déficit d'image et quelques représentations négatives existent encore chez certaines familles du périmètre de recrutement – à l'école A. Lermite par exemple -, d'où, des demandes de dérogations pour le collège de Guist'hau et des inscriptions à l'Externat des enfants nantais. A noter un nombre non négligeable de demandes de dérogations émanant de familles du quartier de Bellevue pour s'inscrire au collège Chantenay.

\* Les parents d'élèves



|  | Public + Privé |        |        |        |
|--|----------------|--------|--------|--------|
|  | Etab           | Dpt S2 | Aca S2 | Fra S2 |
| <b>Cadres supérieurs et enseignants</b>                | 35,2           | 28,7   | 22,0   | 22,2   |
| <b>Cadres moyens</b>                                   | 9,7            | 15,7   | 13,9   | 12,5   |
| <b>Employés, artisans, commerçants et agriculteurs</b> | 23,3           | 24,2   | 25,7   | 26,8   |
| <b>Ouvriers et inactifs</b>                            | 25,0           | 29,3   | 36,0   | 35,1   |
| <b>Non renseignée</b>                                  | 6,8            | 2,2    | 2,4    | 3,4    |

A la rentrée 2014, l'établissement accueille majoritairement des élèves issus de milieux favorisés (44.9 %) et des élèves de milieux intermédiaires (23.3%). Par contre un pourcentage plus faible de cadres moyens (9,7%). La population scolaire évolue progressivement mais **les écarts sociaux se creusent** ; ainsi, les versements de bourse ont augmenté de 5% entre 2012 et 2013 (**32% d'élèves boursiers durant l'année scolaire 2013/2014**).

**Une forte mobilité de certaines familles est constatée** avec des arrivées et des départs en cours d'année scolaire ; ainsi, pour l'année scolaire 2013/2014 : **45 arrivées pour 27 départs**.

Le collège couvre le secteur d'un foyer d'accueil d'urgence de jeunes filles au parcours scolaire très chaotique (Tréméac), d'un foyer d'accueil d'urgence de familles (Arc en ciel), d'un foyer d'accueil pour adolescents (Paul Langevin), du Centre Nantais d'Hébergement des Réfugiés (CNHR) et du camp d'hébergement pour les gens du voyage de la Fardière qui réouvre au mois de novembre après reconstruction. Ces structures représentent **des populations à statut particulièrement précaire**.

L'ambition scolaire et culturelle d'une majorité des parents d'élèves est élevée : l'orientation s'effectue principalement selon le critère de réputation et d'image des établissements de l'agglomération Nantaise.

A mettre en évidence **La confiance et la disponibilité des parents d'élèves dans le suivi de leur(s) enfants**. Depuis plusieurs années deux associations de parents d'élèves sont présentes, la FCPE, 51% des suffrages aux élections du 11 octobre 2013, un groupe de parents d'élèves indépendants, 49% (28/% de participation). Des rencontres régulières, avec l'équipe de direction, sont programmées et permettent d'échanger sur les problèmes du quotidien scolaire. Les délégué(e)s des parents d'élèves s'investissent dans les conseils de classe – bilan écrits diffusés à l'ensemble des parents de chaque classe après validation par l'équipe de direction-. **Ainsi, la participation des responsables des deux associations aux instances de réflexion et de décision s'avère active et constructive**. A la rentrée de septembre 2014, le groupe de parents indépendants a décidé de se dissoudre, certains rejoignant la FCPE qui, donc, aux élections du 10 octobre 2014 a remporté les 7 sièges (24,11% de participation).

#### b) Les personnels du collège

Un établissement scolaire à taille humaine avec un climat interne très serein qui facilite le pilotage pédagogique et éducatif avec une équipe de direction et de vie

scolaire très soucieuse de placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite.

L'équipe de direction est constituée du Principal présent depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, d'un nouveau Principal - Adjoint nommé au 1<sup>er</sup> septembre 2014, de la Directrice Adjointe de la SEGPA présente depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005 et de la Gestionnaire Adjointe présente depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

La gestionnaire - adjointe encadre une équipe de douze Agents Techniques très impliqués dans le fonctionnement du collège et qui participent à sa vie par des actions éducatives ; par exemple, l'équipe de restauration dans l'éducation au goût et l'équilibre alimentaire ou avec la section HAS de la SEGPA. ou l'Agent d'accueil dans sa mission de communication, d'aide en direction des élèves et des familles.

La directrice - adjointe de la SEGPA anime une équipe pédagogique efficace et motivée et assure le suivi de ses élèves ; des professeurs du collège –anglais, EPS, sciences physiques, technologie- enseignent en SEGPA ; cette structure est bien intégrée dans le fonctionnement administratif et pédagogique du collège.

Une vie scolaire investie et dynamique ; le CPE anime une équipe de huit assistant(e)s d'éducation et intervient sur tous les champs de sa compétence éducative y compris dans le cadre de l'accompagnement éducatif. La vie scolaire constitue un cadre relationnel indispensable pour apaiser les tensions et contribuer à instaurer un climat le plus serein possible.

Un « esprit d'établissement » avec une équipe enseignante très expérimentée et stable qui s'investit, avec beaucoup de détermination, dans **nombre de projets/sorties pédagogiques sur les quatre niveaux avec un travail en concertation pédagogique globalement très positif**. Un CDI intégré au nouveau bâtiment, spacieux et très fonctionnel, avec un bon fonds documentaire mais qui pourrait être encore enrichi. **Deux nouvelles salles multimédias dont l'une dotée de 30 postes.**

Effectifs des personnels - 2013-2014

|                                   | Nombre d'agents |
|-----------------------------------|-----------------|
| <b>Personnels enseignants</b>     | 54              |
| <b>Personnels administratifs</b>  | 3               |
| <b>Personnels <u>ATTEE</u></b>    | 12              |
| <b>Personnels de vie scolaire</b> | 9               |
| <b>Personnels de direction</b>    | 4               |
| <b>Total</b>                      | 82              |

Ancienneté moyenne des enseignants dans le poste - 2013-2014

|                       | Même secteur |      |      |        |
|-----------------------|--------------|------|------|--------|
|                       | Etab         | Dépt | Acad | France |
| <b>Moins de 2 ans</b> | 32,1         | 32,5 | 31,0 | 31,3   |

### Même secteur

|               | Etab | Dépt | Acad | France |
|---------------|------|------|------|--------|
| De 2 à 5 ans  | 20,8 | 18,6 | 18,0 | 18,4   |
| De 5 à 8 ans  | 24,5 | 20,7 | 19,2 | 17,3   |
| Plus de 8 ans | 22,6 | 28,2 | 31,8 | 33,1   |

Pourcentage de femmes enseignantes - 2013-2014

### Même secteur

| Etab | Dépt | Acad | France |
|------|------|------|--------|
| 71,7 | 65,6 | 62,1 | 63,2   |

Pourcentage de personnels enseignants à temps partiel - 2013-2014

### Même secteur

| Etab | Dépt | Acad | France |
|------|------|------|--------|
| 13,2 | 13,7 | 11,8 | 10,1   |

Age moyen des enseignants - 2013-2014

### Même secteur

| Etab | Dépt | Acad | France |
|------|------|------|--------|
| 42,0 | 42,6 | 42,0 | 41,6   |

La COP assure une journée de permanence par semaine et le collège dispose d'une équipe de secrétaires (une de direction et deux secrétaires de gestion dont une à mi-temps) et d'un pôle social et de santé :

- Infirmière : à 80% (les 20% restants en primaire).
- Médecin scolaire,
- Assistante sociale : deux journées par semaine

### **3) L'orientation et l'évaluation**

#### a) La gestion des flux et l'orientation

\* La gestion des flux

**Rentrée de septembre 2013 :**

| Ecole        | Secteur Chantenay | Réel Chantenay sept |
|--------------|-------------------|---------------------|
| La Mutualité | 62                | 58                  |
| Les Garennes | 29                | 24                  |
| Ampère       | 27                | 21                  |

|                      |     |            |
|----------------------|-----|------------|
| <b>A. Braud</b>      | 18  | <b>17</b>  |
| <b>L. Aubrac</b>     | 4   | <b>4</b>   |
| <b>La Fraternité</b> | 4   | <b>0</b>   |
| <b>A. Lermite</b>    | 20  | <b>8</b>   |
| <b>TOTAL</b>         | 164 | <b>132</b> |

**Taux de captation des élèves entrant en 6<sup>ème</sup> : 80,48%.**

La liaison CM2/6<sup>ème</sup> existe et se renforce : actions pédagogiques communes avec venue des écoliers des écoles publiques du secteur au collège (prix littéraire ALGACHAN, rallye mathématiques, jeux de pistes et courses d'orientation), rencontre professeurs de sixième et professeurs des écoles : échanges pédagogiques sur les projets pédagogiques communs, stage écoles/collège le lundi 12, le mardi 13 mai, le vendredi 16 mai et le lundi 23 juin animée Mme Casteigt, IEN de la circonscription : construction d'une culture professionnelle commune, élaboration d'un document/fiche élève de liaison CM2/6<sup>ème</sup>, élaboration des PPRE passerelles... 15 professeurs du collège ont participé à au moins une journée.

Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 6ème - 2013-2014

**Public+Privé**

**Etab Dépt Acad France**

**% d'élèves en retard** 7,7 9,5 10,4 11,5

Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 6ème - 2013-2014

**Public+Privé**

**Etab Dépt Acad France**

**% d'élèves en avance** 1,9 3,0 2,8 3,0

**% d'élèves à l'heure** 90,4 87,5 86,8 85,5

**% d'élèves en retard 1 an** 7,7 9,3 10,3 11,1

**% d'élèves en retard 2 ans et +** 0 0,2 0,1 0,3

Le retard supérieur à 2 ans n'existe plus (3,7% en 2004).

Taux de redoublement global en classe de 6ème

**Public + Privé**

**2009 2010 2011 2012 2013**

**pour l'établissement** 5,9 7,4 6,3 5,3 3,8

**pour le département** 5,5 5,0 4,2 4,3 3,2

**pour l'académie** 4,9 4,4 3,9 3,9 2,8

**pour la France** 4,3 3,8 3,2 2,9 2,2

### Taux de redoublement global en classe de 5ème

#### Public + Privé

|                             | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|
| <b>pour l'établissement</b> | 5,2  | 2,9  | 4,2  | 1,3  | 0,7  |
| <b>pour le département</b>  | 2,8  | 2,5  | 2,2  | 2,1  | 1,5  |
| <b>pour l'académie</b>      | 2,7  | 2,4  | 2,1  | 2,2  | 1,5  |
| <b>pour la France</b>       | 2,5  | 2,2  | 1,8  | 1,6  | 1,2  |

### Taux de redoublement global en classe de 4ème

#### Public + Privé

|                             | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|
| <b>pour l'établissement</b> | 2,0  | 4,3  | 3,5  | 3,7  | 0,6  |
| <b>pour le département</b>  | 5,1  | 4,7  | 3,8  | 3,8  | 2,6  |
| <b>pour l'académie</b>      | 4,3  | 4,0  | 3,4  | 3,3  | 2,2  |
| <b>pour la France</b>       | 4,1  | 3,6  | 2,9  | 2,5  | 1,8  |

### Taux de redoublement global en classe de 3ème

#### Public + Privé

|                             | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|
| <b>pour l'établissement</b> | 9,4  | 11,8 | 3,8  | 3,0  | 5,7  |
| <b>pour le département</b>  | 4,8  | 5,0  | 4,4  | 4,4  | 4,0  |
| <b>pour l'académie</b>      | 3,8  | 4,1  | 3,6  | 3,4  | 3,1  |
| <b>pour la France</b>       | 5,0  | 4,8  | 4,3  | 3,9  | 3,4  |

Les taux de redoublement sont beaucoup plus faibles que par le passé, un dialogue constant est mis en place avec les familles concernant les redoublements éventuels et l'orientation.

Des observations :

L'équipe pédagogique du collège constate et souligne le manque de motivation de certains élèves.

De nombreux élèves travaillent peu ou pas du tout à la maison ou manquent d'autonomie et de méthodologie.

Il faut continuer à travailler sur la motivation des collégiens et ce dès l'entrée en sixième et aider les élèves en grandes difficultés.

Les élèves de quatrième en grande difficulté scolaire et parfois décrocheurs suivent un parcours individualisé avec une heure spécifique en français et en mathématiques.

La forte mobilité de certaines familles a un impact sur la structure de l'établissement.

\* L'orientation

Taux de passage de 3ème en 2nde [GT](#)

|                             | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|
| <b>Public + Privé</b>       |      |      |      |      |      |
| <b>pour l'établissement</b> | 63,7 | 67,6 | 78,5 | 70,5 | 68,9 |
| <b>pour le département</b>  | 59,4 | 60,5 | 60,4 | 60,6 | 62,7 |
| <b>pour l'académie</b>      | 57,5 | 57,5 | 58,6 | 58,3 | 60,2 |
| <b>pour la France</b>       | 58,0 | 58,4 | 59,4 | 60,3 | 62,2 |

Taux de passage de 3ème en 2nde [PRO](#)

Le terme "2nde PRO" désigne ici aussi bien la première année du BEP que la première année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

|                             | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|
| <b>Public + Privé</b>       |      |      |      |      |      |
| <b>pour l'établissement</b> | 15,4 | 14,7 | 13,1 | 15,9 | 15,6 |
| <b>pour le département</b>  | 18,7 | 18,4 | 18,6 | 18,2 | 18,0 |
| <b>pour l'académie</b>      | 18,9 | 19,1 | 18,4 | 18,5 | 18,4 |
| <b>pour la France</b>       | 20,2 | 20,5 | 20,2 | 20,1 | 20,1 |

Taux de passage de 3ème en 1ère année de [CAP](#)

|                             | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|
| <b>Public + Privé</b>       |      |      |      |      |      |
| <b>pour l'établissement</b> | 6,7  | 1,5  | 0,8  | 3,8  | 1,6  |
| <b>pour le département</b>  | 3,6  | 3,3  | 3,1  | 3,5  | 3,6  |
| <b>pour l'académie</b>      | 3,1  | 3,0  | 3,0  | 3,3  | 3,4  |
| <b>pour la France</b>       | 4,5  | 4,4  | 4,3  | 4,2  | 4,   |

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde [GT](#) - 2013-2014

|  | Public + Privé |      |        |
|--|----------------|------|--------|
|  | Etab           | Acad | France |
| <b>1E SCIENTIFIQUE</b>   | 40,2           | 35,2 | 35,4   |
| <b>1E LITTERAIRE</b>   | 9,8            | 10,4 | 9,6    |
| <b>1E ECONOMIQUE ETSOCIALE</b>   | 29,3           | 20,8 | 19,5   |
| <b>1E <a href="#">ST2S</a> ou <a href="#">STG</a> ou BT Services</b>             | 4,3            | 13,0 | 13,8   |
| <b>1E STL ou <a href="#">STI2D</a> ou <a href="#">STD2A</a> ou BT Production</b> | 5,4            | 6,6  | 6,8    |

|                          | <b>Public + Privé</b> |             |               |
|--------------------------|-----------------------|-------------|---------------|
|                          | <b>Etab</b>           | <b>Acad</b> | <b>France</b> |
| <b>1E BTN SPECIFIQUE</b> | 0,0                   | 0,6         | 0,5           |
| <b>2nde <u>PRO</u></b>   | 1,1                   | 2,0         | 1,8           |
| <b><u>CAP</u></b>        | 0,0                   | 0,1         | 0,1           |
| <b>1E <u>PRO</u></b>     | 1,1                   | 0,9         | 1,2           |
| <b>REDOUBLEMENT</b>      | 8,7                   | 7,6         | 8,4           |
| <b>AUTRES SITUATIONS</b> | 0,0                   | 2,7         | 2,8           |
| <b>TOTAL</b>             | 100,0                 | 100,0       | 100,0         |

Le taux de passage en seconde générale se situe au dessus des autres moyennes avec un taux de redoublement en fin de seconde générale moins important que les années précédentes. Le taux de passage vers l'enseignement professionnel demeure stable.

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde Pro - 2013-2014

|                                 | <b>Public + Privé</b> |             |               |
|---------------------------------|-----------------------|-------------|---------------|
|                                 | <b>Etab</b>           | <b>Acad</b> | <b>France</b> |
| <b>TER <u>BEP</u></b>           | 0,0                   | 0,0         | 0,0           |
| <b>1E <u>PRO</u></b>            | 86,4                  | 84,3        | 82,7          |
| <b>2ème année de <u>CAP</u></b> | 0,0                   | 0,7         | 0,8           |
| <b>REDOUBLEMENT</b>             | 4,5                   | 3,1         | 4,3           |
| <b>AUTRES SITUATIONS</b>        | 9,1                   | 11,9        | 12,2          |
| <b>TOTAL</b>                    | 100,0                 | 100,0       | 100,0         |

Devenir des élèves de 3ème en fin de 1ère année de CAP - 2013-2014

|                                 | <b>Public + Privé</b> |             |               |
|---------------------------------|-----------------------|-------------|---------------|
|                                 | <b>Etab</b>           | <b>Acad</b> | <b>France</b> |
| <b>2ème année de <u>CAP</u></b> | 60,0                  | 79,9        | 74,0          |
| <b>REDOUBLEMENT</b>             | 0,0                   | 1,7         | 3,0           |
| <b>AUTRES SITUATIONS</b>        | 40,0                  | 18,4        | 23,0          |
| <b>TOTAL</b>                    | 100,0                 | 100,0       | 100,0         |

Les élèves de SEGPA sont très majoritairement (80%) orientés en lycée professionnel.

Remarque : mise en place d'un suivi de cohortes concernant les sorties de troisième à partir de 2008, surtout avec le lycée Camus (deux réunions annuelles d'échange avec le lycée et les collèges du secteur ; constitution de documents statistiques).

Nombre d'élèves inscrits au lycée Camus en :

2010 : 26 élèves (46 pour Guist'hau).

2011 : 30 élèves (36 pour Guist'hau).

2012 : 19 élèves (56 pour Guist'hau).

2013 : 33 élèves (29 pour Guist'hau).

2014 : 30 élèves (42 pour Guist'hau).

b) L'évaluation

\* Le CFG

Le CFG concerne les élèves de la SEGPA mais aussi certains élèves de 3<sup>ème</sup> en très grandes difficultés scolaires (élèves allophones...).

Le pourcentage de réussite au CFG s'élève autour de 80% depuis plusieurs années.

\*Le DNB

Note moyenne en contrôle continu au DNB

**Public + Privé**

**2013**

**Note moyenne en contrôle continu** 13,0

**Note moyenne académique** 13,5

**Note moyenne France** 13,1

**Les pourcentages de réussite au DNB sont variables ; les résultats de juin 2013 sont encore inférieurs de 7 % au taux académique. Les résultats de juin 2014 sont peu satisfaisants : 79,33% (taux académique 86,42%). L'épreuve d'Histoire des arts, « Les arts témoins de l'histoire aux XXème et XXIème siècles », 10 jurys d'examen avec 20 professeurs impliqués pour 152 élèves. Journée banalisée pour les élèves de 3<sup>ème</sup>.**

A noter : **la maîtrise du socle (2014)** : collège : 92,11% ; département : 94,13% ; académie : 93,04%.

Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées

Note : les valeurs ajoutées sont calculées depuis la session 2010.

|                                  | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|----------------------------------|------|------|------|------|------|
| <b>Taux de réussite brut</b>     | 81   | 82   | 87   | 85   | 81   |
| <b>Valeur ajoutée / Académie</b> |      | -7   | -3   | -5   | -7   |
| <b>Valeur ajoutée / France</b>   |      | -5   | -2   | -3   | -6   |



#### 4) La démarche pédagogique et le projet d'établissement

##### a) La démarche pédagogique

Le collège propose des enseignements diversifiés afin de préserver l'hétérogénéité de son public : anglais, allemand, espagnol, italien, sections européennes, latin, découverte professionnelle en 3<sup>ème</sup>, activités artistiques culturelles et sportives. Les professeurs organisent de nombreuses sorties pédagogiques, deux voyages annuels en Grande-Bretagne, un voyage annuel à Paris (Mémorial de la Shoah, Assemblée nationale...) ainsi qu'à Amboise/Chartres/Versailles ; à noter la mise en place pour la rentrée 2014 d'un appariement avec le gymnasium Höelderlin à Stuttgart en Allemagne.

Pourcentage d'élèves en 6ème par LV1 ou combinaison de LV1 - 2013-2014

Note : toutes les LV1 (ou combinaisons de LV1) étudiées dans le département, l'académie, ou en France ne sont pas représentées dans le tableau. Pour les références, la somme peut donc être inférieure à 100.

|                            | <b>Public + Privé</b> |             |             |               |
|----------------------------|-----------------------|-------------|-------------|---------------|
|                            | <b>Etab</b>           | <b>Dépt</b> | <b>Acad</b> | <b>France</b> |
| <b>Anglais</b>             | 86,9                  | 89,4        | 88,1        | 85,5          |
| <b>Anglais et Allemand</b> | 13,1                  | 8,0         | 8,7         | 8,7           |
| <b>Allemand</b>            | 0                     | 0,7         | 1,0         | 2,1           |
| <b>Anglais et Espagnol</b> | 0                     | 0,8         | 1,2         | 2,1           |

Pourcentage d'élèves en 4ème par LV2 - 2013-2014

|                 | <b>Public + Privé</b> |             |             |           |
|-----------------|-----------------------|-------------|-------------|-----------|
|                 | <b>Etab</b>           | <b>Dépt</b> | <b>Acad</b> | <b>Fr</b> |
| <b>Anglais</b>  | 10,0                  | 3,7         | 3,1         | 4,6       |
| <b>Espagnol</b> | 77,7                  | 82,8        | 80,9        | 74,1      |
| <b>Italien</b>  | 12,3                  | 1,5         | 1,3         | 5,7       |

Pourcentage d'élèves pratiquant le latin ou le grec - 2013-2014

|                      | <b>Public + Privé</b> |             |             |               |
|----------------------|-----------------------|-------------|-------------|---------------|
|                      | <b>Etab</b>           | <b>Dépt</b> | <b>Acad</b> | <b>France</b> |
| <b>Latin en 5ème</b> | 38,8                  | 21,4        | 20,5        | 20,1          |

Latin : élèves de 5ème, Grec : élèves de 3ème

Beaucoup d'élèves sont intéressés par l'option latin.

La mise en place de l'accompagnement personnalisé 6<sup>ème</sup> et de l'accompagnement éducatif. Il est axé en priorité sur le traitement de la difficulté scolaire.

##### a) Le projet d'établissement

**Le projet d'établissement 2014/2017 doit mieux prendre en compte l'hétérogénéité scolaire** d'un collège qui offre différents dispositifs et plus

particulièrement les élèves à besoins particuliers : deux ULIS (une ouverture en septembre 2012, l'autre en septembre 2014), une SEGPA, un pôle allophone important, souvent des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, avec un poste spécifique FLE, des parcours individualisés pour des élèves de 4<sup>ème</sup>, un accueil pédagogique Enfants du voyage, une classe relais 12/14 ans. Les équipes pédagogiques sont confrontées à cette hétérogénéité et il s'agit de mieux prendre en compte la diversité des élèves et des modes d'apprentissage, de réfléchir à la mise en activité des élèves au service de la construction (consolidation, approfondissement) et de l'acquisition des compétences ainsi que les modes d'évaluation.

Le Conseil de réflexion interne élargi à l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation, techniques ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves FCPE, Liste indépendante s'est réuni le **mardi 19 novembre 2013 et le vendredi 4 juillet**. Concernant l'élaboration du projet d'établissement 2014/2017, il a souligné les points suivants :

| POINTS FORTS   | POINTS A AMELIORER   |
|--|--|
| <b><i>DONNEES HUMAINES ET PEDAGOGIQUES</i></b>   |  |
| <p>Stabilité de l'ensemble des personnels du collège. Bonnes relations entre les différentes catégories de personnels : enseignant(e)s, AED, Adjoints techniques et l'administration. Excellente implication des deux associations de parents d'élèves FCPE et Liste indépendante. La confiance et la disponibilité des parents dans le suivi de leur(s) enfant(s) -présence importante des parents d'élèves aux réunions d'information-. Mixité sociale importante et forte mobilité de certaines familles (nombreux départs/arrivées en cours d'année). Hétérogénéité scolaire avec plusieurs dispositifs : une ULIS (deux à la rentrée 2014), une SEGPA, un pôle allophone avec un poste spécifique FLS, une classe-relais 12/14 ans, un accueil pédagogique Enfants du voyage. Intégration positive des élèves de l'ULIS et de la SEGPA. Nombreux projets pédagogiques et éducatifs de la part des professeurs avec un travail en concertation pédagogique positif. Richesse et qualité de l'offre pédagogique –les langues dont le projet d'un appariement avec un gymnasium à Stuttgart, ODP, EPS avec le projet d'une Section Sportive Scolaire basket-ball à la rentrée 2015...-. Investissement</p> | <p>Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux personnels.</p> <p>Difficultés à associer certaines familles d'élèves en difficultés à la scolarité de leur(s) enfant(s).</p> <p>Temps de concertation pédagogique et disciplinaire à améliorer (banalisation d'un créneau horaire ?).</p> <p>Améliorer la programmation des premières réunions parents – professeurs. Exemple : réunions 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> après la Toussaint et réunions 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> en décembre.</p> <p>Forte hétérogénéité sociale et scolaire.</p> <p>Difficultés à mettre en place la différenciation pédagogique avec des effectifs élevés.</p> <p>Certains élèves démotivés, peu autonomes, avec peu de travail personnel voire décrocheurs.</p> <p>Améliorer les dispositifs de soutien et d'aide personnalisée.</p> <p>Mieux prendre en charge les élèves à besoins particuliers.</p> |

|  |  |
|--|--|
| <p>important des professeurs dans l'épreuve orale d'Histoire des arts. Pertinence des activités péri-éducatives : journal La Carotte de Chantenay, la chorale, la danse... Les élèves : discipline spontanée de la grande majorité des élèves. Résultats scolaires dans l'ensemble assez satisfaisants. Restauration scolaire de qualité.</p>  |  |
| <b>SITUATION ET INFRASTRUCTURES</b>  |  |
| <p>Site agréable et proche centre ville, station Tram à proximité. Zone accès sécurisé.</p> <p>Gymnase sur site et plateau sportif.</p> <p>Livraison en septembre 2014 du nouveau bâtiment abritant les bureaux de l'administration, de la vie scolaire, le CDI, les salles de sciences... Destruction du bâtiment Bellamy vétuste, inadapté et construction d'un terrain multisports à sa place à partir du mois de septembre 2014. Nouvelles salles d'éducation musicale et d'arts plastiques dans le bâtiment Coty.</p> <p>Aménagement de l'ex CDI en salle polyvalente.</p> <p>Création d'un espace foyer des élèves dans le bâtiment Coty (foyer actuel et salle 08).</p> | <p>Bâtiment Galilée éloigné du bâtiment neuf.</p> <p>Eloignement des autres structures sportives (piscine, salle Gravaud...).</p>  |
| <b>ORIENTATION ET EVALUATION</b>   |  |
| <p>Affectation post 3<sup>ème</sup> satisfaisante ainsi que pour les 3<sup>ème</sup> SEGPA.</p> <p>Parcours individualisés 4<sup>ème</sup>- remobilisation et remotivation- et une sensibilisation à l'orientation en 3<sup>ème</sup> PrépaPro.</p>  | <p>Ambition de certaines familles en décalage avec les résultats scolaires de leur(s) enfant(s).</p> <p>Les résultats du DNB.</p> <p>Taux de redoublement important en 2GT.</p>  |
| <b>COMMUNICATION ET IMAGE</b>  |  |
| <p>Espace Numérique de Travail déployé en 2011. Opération Portes ouvertes au mois de janvier. Projets pédagogiques nombreux et variés –séjours linguistiques, sorties scolaires...-.</p> <p>Rapprochement avec le tissu économique local –opération Déclic métiers avec Escalade entreprises-.</p> <p>Partenariat avec des associations culturelles, artistiques et sportives.</p>   | <p>Persistance de quelques représentations négatives vis-à-vis du collège.</p> <p>Améliorer l'attractivité de l'établissement : communication externe par l'intermédiaire du portail E-lyco.</p> <p>Améliorer l'utilisation de l'ENT : personnels et parents d'élèves : plan de formation.</p> |

Les valeurs de l'équipe éducative en terme de culture d'établissement sont : la laïcité, la tolérance, la citoyenneté, la démocratie et le respect, mais aussi la valeur de réussite, d'efforts et d'épanouissement des collégiens.

## **5) Les données financières**

La dotation de fonctionnement versée par le Conseil Général est de 263 euros par élève soit 175423 euros pour l'exercice 2013. Une subvention pour les ateliers de la SEGPA et pour les deux classes ULIS s'ajoute à la dotation de fonctionnement. Le budget permet d'assurer dans de bonnes conditions le fonctionnement courant et les dépenses liées à la pédagogie.

A la fin de l'exercice comptable 2013 les réserves du collège sont proches de 118 000 euros, elles permettent d'avoir une politique d'investissement et de renouvellement du mobilier, de l'équipement informatique et audiovisuel (43762,37 euros prélevés en 2012 et 18000 euros prélevés en 2013).

La taxe d'apprentissage collectée en 2013 s'élève à environ 7000 euros. Même si le montant s'avère irrégulier, elle permet à la SEGPA de réaliser des investissements qui sont également utilisés par le collège (technologie, anglais, EPS, CDI ...), l'équipe de professeurs du collège effectuant environ 30 heures à la SEGPA. Cette taxe permet également de mettre en œuvre des projets artistiques culturels et professionnels qui entrent dans la formation des jeunes scolarisés en SEGPA.

32 % des élèves étaient boursiers en 2013 ; pour cette année les fonds sociaux qui ont été versés par le Conseil Général et par l'Etat étaient d'un montant de 8500 euros et ont permis d'aider une soixantaine de familles.

## **6) Les associations et l'Amicale**

### **a) Le Foyer socio-éducatif**

Les élèves sont largement associés au fonctionnement du foyer socio-éducatif.

Les ressources proviennent des cotisations (172 élèves pour 3 euros de cotisation), de la vente des photos de classes et d'une subvention importante du contrat éducatif local d'environ 1000 euros.

L'association a fait des investissements importants durant les dernières années au niveau des salles de détente des élèves (mobilier, baby foot, tables tennis de table extérieures, jeux, etc.) et a, pour la rentrée 2014, à sa disposition, deux salles contiguës qu'il s'agira d'aménager.

Des clubs fonctionnent sur les temps libres des élèves, à titre d'exemple on peut citer : La chorale avec un spectacle musical annuel, la danse, le club nature, le journal « la carotte de Chantenay, jeux de société avec des animateurs de la Maison des jeux Ces clubs sont animés par l'équipe d'enseignants.

## b) L'Association sportive

L'action de l'association sportive du collège est intimement liée aux finalités assignées à l'UNSS :

- 1/ offrir des activités physiques et sportives variées, sous des formes adaptées, durant toute l'année scolaire : entraînements, loisirs et compétitions,
- 2/ permettre à tous les élèves d'atteindre son meilleur niveau de pratique : formation du citoyen sportif par le respect des règles, de l'arbitrage, des adversaires et une meilleure maîtrise de soi,
- 3/ favoriser la prise de responsabilité : formation de jeunes officiels qui sont associés aux tâches liées à la pratique.

**130 élèves étaient licenciés durant l'année scolaire 2013/2014** (20 euros la cotisation) ; plusieurs disciplines sportives sont proposées : handball, basket, futsal, badminton, équitation, athlétisme.

## b) L'Amicale du collège

L' « Amicale des personnels » a pour vocation de participer au maintien d'une bonne ambiance au sein de l'équipe éducative dans son ensemble : administration, ATTEE, vie scolaire et professeurs, elle organise entre autres des moments conviviaux.

## CONCLUSION :

Dans le cadre du prochain projet d'établissement pour la période 2014/2017 et en fonction de ce diagnostic les pistes suivantes peuvent être envisagées :

↪ **L'appropriation des nouveaux espaces** administratifs, pédagogiques et éducatifs dans le cadre du chantier de restructuration et de reconstruction partielles qui s'achèvera en avril 2015,

➤ **Une meilleure prise en compte des élèves à besoins particuliers** (SEGPA, élèves allophones...) et/ou **en situation de handicap** (les élèves des deux classes d'ULIS),

↪ **Poursuite des actions** visant à l'amélioration des résultats du collège et le rayonnement de l'établissement,

➤ **Réfléchir à des stratégies pédagogiques** pour améliorer la motivation des élèves et lutter contre le décrochage scolaire,

➤ **Renforcer la cohérence des pratiques** en favorisant le travail collectif de concertation pédagogique : réfléchir, par exemple, à la construction des compétences et aux pratiques d'évaluation, au traitement de la difficulté scolaire,

➤ **La gestion des flux et la réussite des élèves** (DNB et orientation),

➤ **L'épanouissement et le bien être des élèves**, en s'appuyant sur le service vie scolaire et médico social.

➤ **L'amélioration de la communication à l'interne et à l'externe** (la continuité CM2/6<sup>ème</sup>, la liaison Collège Lycée...),

➤ **L'espace numérique de travail** : développer, avec e-lyco, les usages pédagogiques numériques au collège.

➤ **Renforcer l'attractivité de l'établissement** : communication externe par l'intermédiaire du site internet du collège.

Ce diagnostic a été élaboré à partir des deux premières réunions de travail sur le projet d'établissement en Conseil de réflexion interne. Il a été **validé**, après quelques amendements, lors du **Conseil de réflexion interne du lundi 29 septembre**. A noter **la création d'un espace collaboratif dématérialisé afin de poursuivre la réflexion collective**.

**Un Conseil de réflexion interne est programmé : le mardi 18 novembre pour finaliser le projet d'établissement avant sa présentation pour vote au Conseil d'administration du jeudi 27 novembre.**

Annexe : rappel des différentes étapes d'élaboration d'un projet d'établissement :

1/ Les données de base de l'établissement (tableau de bord) et l'analyse commentée des données (diagnostic),

2/ Les objectifs constitutifs du projet,

3/ La stratégie définie pour atteindre ces objectifs ⇒ actions mises en œuvre et acteurs.

4/ La description du dispositif interne de suivi et d'évaluation.

**En parallèle le contrat d'objectifs de l'établissement** sera élaboré durant cette année scolaire 2014/2015 et sera l'émanation du nouveau projet d'établissement.

## AXE 1

**Conforter la réussite de tous les élèves : amener chaque élève à progresser et à réussir selon ses spécificités.**

**Faire du socle commun un parcours de réussite pour tous les élèves.**

« la scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition **d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture**, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. ». Article 13 de la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013.

Il s'agit, au niveau du collège de « formaliser **un projet d'enseignement** qui intègre quatre priorités : **mettre en activité les élèves** de sorte qu'ils construisent des compétences, **prendre en compte la diversité** de leurs modes d'apprentissage et du rythme de leurs acquisitions, pratiquer **une évaluation** donnant place tant aux connaissances qu'aux compétences, **articuler le projet d'enseignement à celui de l'établissement** ».

Projet d'académie 2013/2017.

**Axe 1 : Conforter la réussite de tous les élèves : amener chaque élève à progresser et à réussir selon ses spécificités.**

| Objectifs opérationnels                                       | Effets attendus   | Actions   |
|---|---|---|
| <p><b>Mettre en place un meilleur suivi personnalisé.</b></p> | <p>-Améliorer les résultats de tous les élèves et notamment ceux des élèves les plus en difficultés (DNB).</p> <p>-Rendre plus autonomes et plus efficaces les élèves.</p> <p>-Renforcer la liaison écoles/collège.</p> | <p>-Dispositifs d'aide et de soutien : accompagnement personnalisé, accompagnement éducatif, tutorat...</p> <p>-Mettre en place des formations de proximité centrées sur la gestion de l'hétérogénéité et de la difficulté scolaire par une approche du travail par compétences.</p> <p>- Veiller à mieux accompagner les élèves en difficulté en évaluant collectivement les différents dispositifs d'aide et de soutien pour optimiser leur efficacité.</p> <p>-participation de toutes les disciplines aux mécanismes de compréhension écrite et orale.</p> <p>-envisager des projets de classes coopératives.</p> <p>-Favoriser la bonne estime de soi de chaque élève par une valorisation de ses réussites.</p> <p>-Engager un travail de réflexion interne sur la différenciation pédagogique, sur les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves ; tenter de mieux prendre en compte la diversité des élèves et des modes d'apprentissage.</p> <p>-S'appuyer, en les développant, sur les projets passerelles interdisciplinaires existants en lettres, en mathématiques, en EPS, avec le documentaliste.</p> |



|   |  |  |
|---|--|--|
|   |  | <p>-Faire du Conseil écoles-collège un véritable lieu d'échanges et d'impulsion de thèmes de travail inter cycles.</p> <p>-Organiser des stages professeurs des écoles/professeurs du collège d'échanges de pratiques, de construction d'espaces numériques collaboratifs en pleine collaboration avec l'IEN de circonscription (émergence d'une culture commune).</p> <p>-réunions d'information entre les familles des écoles concernées et l'équipe de direction.</p>   |
| <p><b>Mieux identifier et intégrer les élèves à besoins particuliers.</b></p> | <p>-Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap (deux classes ULIS).</p> <p>-Faciliter l'intégration de la SEGPA dans sa dimension pédagogique et éducative.</p> <p>-Faciliter l'insertion des élèves en grandes difficultés persistantes dans leur dimension pédagogique, éducative et sociale :</p> <p>-Favoriser et développer une pédagogie à projet : culturel, artistique, sportif, linguistique...etc...pour mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque élève.</p> <p>-Augmenter les expérimentations des compétences transversales pour faciliter leur socialisation, pour restaurer leur estime de soi.</p> | <p>-Réunions de concertation et de réflexion entre les coordonnatrices des classes ULIS et les professeurs impliqués. Développer la réflexion des élèves qui reçoivent dans leurs classes des camarades du dispositif ULIS. Permettre du tutorat.</p> <p>-Encourager le travail d'équipe dans la mise en place de projet pédagogique par classe de SEGPA en associant les PE spécialisés et les PLC (anglais, sciences physiques, EPS) impliqués ; réfléchir sur la notion de compétences à partir du socle commun pour favoriser les échanges de pratiques et travailler de manière cohérente (PLC et PE) dans le cadre des réunions de coordination SEGPA ; continuer à proposer des actions pédagogiques communes (ex : collège au cinéma...) SEGPA/collège en s'appuyant sur les ressources existantes (CDI) ;</p> |

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p>Privilégier les dispositifs alternatifs, les parcours personnalisés.</p> <p>-Amener le plus possible les parents de ces élèves à s'impliquer dans le projet personnel et professionnel de leur enfant : par des démarches d'évaluation très personnalisées et individualisées.</p> <p>-Améliorer la prise en charge des élèves allophones,</p> <p>-Mieux accueillir les enfants du voyage.</p> <p>-Intégrer la classe relais au fonctionnement pédagogique et éducatif du collège.</p> | <p>favoriser l'inclusion des élèves de SEGPA ; promouvoir des initiatives éducatives communes (Vie scolaire, CESC) en associant le mieux possible les élèves de SEGPA à tous les niveaux de participation à la vie du collège.</p> <p>-Mise en place de moments de bilans de progression avec les parents, les professeurs et les élèves dans un esprit de collaboration, de faire ensemble.</p> <p>-Mettre en place de réels accompagnements personnalisés en pleine collaboration avec le professeur poste spécifique FLE (4heures de dotation).</p> <p>-En lien étroit avec le professeur itinérant et les professeurs volontaires du collège proposer un enseignement qui prenne en compte la spécificité du parcours scolaire des enfants migrants.</p> <p>-Réunions périodiques (au moins deux par session entre l'équipe de direction, le CPE et les encadrants dont la coordonnatrice classe relais.</p> |
|--|---|--|

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>Améliorer la maîtrise de la langue.</b></p>                       | <p>-Favoriser la lecture et l'expression écrite et orale chez les élèves.<br/>Savoir utiliser un fonds documentaire.<br/>-Enrichir le vocabulaire des élèves.</p>  | <p>-Initiation documentaire au CDI pour les classes de 6<sup>ème</sup>.<br/>Recherche documentaires (toutes disciplines). Activités et concours d'écriture. - Participation à des prix littéraires (ex : algachan), à des actions théâtre ou à des projets pédagogiques transversaux. Utilisation des ressources TICE de communication e-twinning.</p>  |
| <p><b>Généraliser l'utilisation d'outils pédagogiques modernes.</b></p> | <p>-Diversifier les méthodes d'apprentissage. Favoriser la réflexion et l'esprit de recherche afin de permettre l'acquisition d'une culture littéraire, historique, artistique et scientifique sans oublier les dimensions linguistiques et sportives.</p> | <p>-Utilisation de l'Espace Numérique de Travail e-lyco dans les activités pédagogiques et les dispositifs d'aide et de soutien. Participation à des concours scientifiques et technologiques : Fête de la science, Défi air... et à des projets disciplinaires et/ou transversaux : la chorale, l'Histoire des arts... Faire du Centre de Documentation et d'Information un lieu fédérateur d'actions interdisciplinaires.</p>                                     |
| <p><b>L'école numérique et l'innovation.</b></p>                        | <p>-S'approprier et développer les ressources et les usages pédagogiques (personnels et élèves).</p>   | <p>-Organiser des actions de formation concernant l'utilisation de l'outil numérique ; en permettre l'accès à chacun (aux parents). Produire des ressources pédagogiques numériques. Développer des organisations innovantes de travail. Maîtrise par les élèves des principales techniques usuelles de l'information et de la documentation (internet, connaissance et l'analyse des principes généraux de la production de l'information et de son accès...).</p> |

|   |   |  |
|---|---|--|
|   |   |  |
| <p><b>Accompagner les élèves dans la construction de leur projet personnel d'orientation.</b></p> | <p>-Rendre acteur de leur projet personnel d'orientation les élèves (ambition et motivation). Diminuer l'absentéisme et le décrochage de certains élèves surtout de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Aider les élèves à s'engager dans une démarche de réflexion et à formaliser un projet d'orientation.</p> | <p>-Entretiens personnalisés par la Conseillère d'Orientation Psychologue en lien avec l'équipe de direction, les professeurs principaux et le CPE. Dialogue avec les familles (entretiens et réunions d'information). Découverte du monde économique et professionnel -(semaine de stage en entreprise pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup>, visites d'entreprises en lien avec l'association Escalades dans le cadre de l'opération Déclics métiers.) et des filières de formation (mini-stages de découverte en lycée professionnel ou en lycée technique). Aide à l'utilisation des ressources numériques d'orientation (Web classeur, CDI...). Renforcer la liaison collège-lycée -lien déjà existant avec le lycée Camus- (information sur les lycées et les enseignements d'exploration dispensés). Lutter contre le décrochage scolaire (suivi précis des élèves concernés par la cellule de veille et de vigilance du collègue).</p> |

## **AXE 2**

### **Favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté responsable qui s'ouvre aux autres et au monde extérieur.**

« (La formation scolaire) développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication. »

Article 4 de la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013.

« L'école a aussi pour mission de former des citoyens responsables et ouverts. Elle est le lieu d'apprentissage des valeurs de la république, du respect des autres et de soi. Cet apprentissage mobilise équipes enseignantes et éducatives. »  
Projet d'académie 2013/2017.

**Favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté responsable qui s'ouvre aux autres et au monde extérieur.**

| Objectifs opérationnels  | Effets attendus  | Actions   |
|--|--|---|
| <p><b>Ouvrir l'établissement sur l'Europe et le monde.</b></p> | <p>-Améliorer la pratique orale et écrite des langues vivantes enseignées au collège : allemand, anglais, espagnol, italien en intégrant les critères du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.</p> <p>-Inscrire dans la durée le nouveau partenariat e-twinning avec un établissement scolaire italien à proximité de Florence (novembre 2014).</p> <p>-Inscrire dans la durée le nouvel appariement (septembre 2014) avec le gymnasium Hölderlin à Stuttgart.</p> <p>-Augmenter la proportion d'élèves maîtrisant en fin de 3<sup>ème</sup> le niveau A2.</p> <p>-Compléter les connaissances et la culture générale des élèves.</p> | <p>-Augmenter le nombre d'élèves inscrits en classe bilingue allemand/anglais par un travail d'information et de promotion en direction des familles et des élèves des écoles du secteur de recrutement.</p> <p>-Pérenniser l'enseignement de l'italien (mettre en place un partenariat avec les élèves ESABAC du lycée Camus).</p> <p>-Faire vivre le nouvel appariement avec le gymnasium Höelderlin (voyage des élèves du collège à Stuttgart du 7 au 16 décembre 2014 et accueil des élèves allemands en juin 2015).</p> <p>-Utilisation des ressources européennes pour la formation des adultes et le déplacement des élèves (Projets Comenius).</p> <p>-Poursuivre les séjours pédagogiques en Grande-Bretagne.</p> <p>-Etablir des relations avec des établissements scolaires européens dans une langue étudiée par les élèves.</p> <p>-Réfléchir, développer et améliorer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers (SEGPA...) dans une démarche d'évaluation positive. Actions de formation en direction des professeurs d'anglais.</p> <p>-Utiliser au mieux les ressources numériques et le plus possible la deuxième salle multimédia.</p> |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  | <p>-Maintenir le nombre élevé d'élèves intéressés par l'enseignement du latin.</p>   | <p>-Continuer le travail de promotion (sensibilisation auprès des élèves de 6<sup>ème</sup>, organisation de projets pédagogiques) mené par le professeur de lettres classiques.</p>  |
| <p><b>Positionner le collège comme un lieu d'échanges, d'apprentissages culturels et sportifs.</b></p> | <p>-Développer la culture littéraire, artistique, sportive et humaniste.<br/>         -Améliorer la maîtrise de la langue écrite et orale.<br/>         -Développer chez chaque élève un esprit de recherche et d'analyse.<br/>         -Développer les actions de communication interne et externe.</p> <p>-Valoriser les activités physiques et sportives dispensées au collège.</p> | <p>-Conduire des projets artistiques et culturels en continuant à développer des partenariats (Ville, CG).<br/>         -Poursuivre l'organisation des sorties pédagogiques pour l'ensemble des élèves du collège.<br/>         -Faire du site Web un point d'entrée central pour la diffusion des informations du collège en veillant à sa mise à jour régulière (vitrine des nombreux projets et sorties pédagogiques).<br/>         -Utiliser l'Espace Numérique de Travail et mettre sur pied des actions de formation pour tous les personnels du collège.<br/>         -Favoriser l'accueil et les échanges avec les parents d'élèves et plus particulièrement avec l'association FCPE.<br/>         -Tenir des Conseils de Réflexion Internes réguliers pour qu'ils deviennent un lieu d'échanges et de concertation sur la mise en place de systèmes pédagogiques et éducatifs, partagés et innovants.</p> <p>- Un projet EPS en adéquation avec le projet d'établissement (<i>voir le document en annexe 1</i>).</p> |

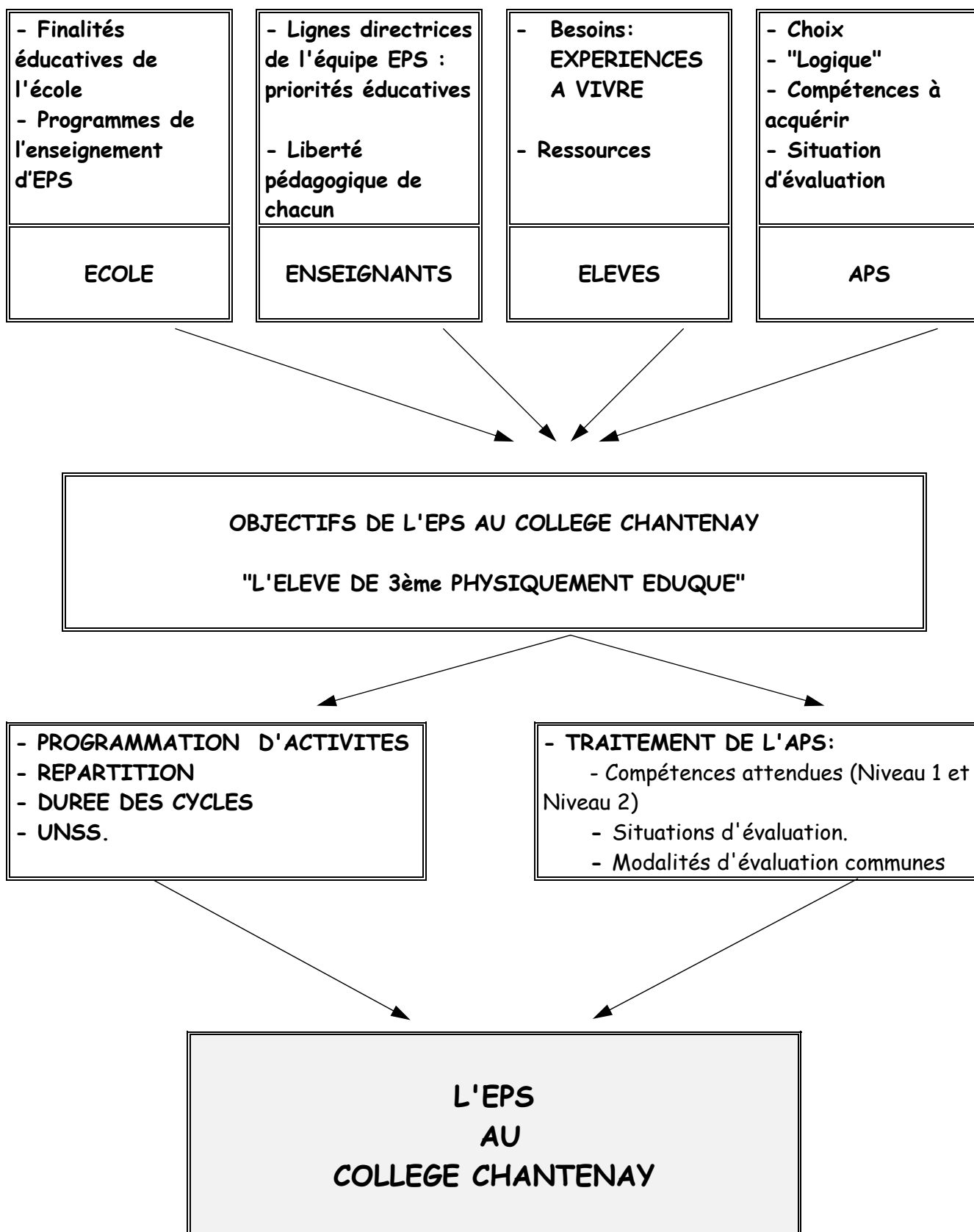
|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>Contribuer à l'éducation à la santé et à la citoyenneté ; amener l'élève à être responsable.</b></p> | <p>-Amener l'élève à être plus solidaire, plus autonome et qu'il soit capable d'initiatives.</p> | <p>-Etre à l'écoute collectivement des besoins des élèves et assurer un suivi régulier des élèves à profil particulier : PAI, ULIS, SEGPA (rôle important de la cellule de veille et de vigilance qui se réunit tous les quinze jours : médecin scolaire, AS, infirmière, COP, CPE et équipe de direction mais aussi des conseils d'enseignement voire des conseils de classe).</p>   |
|  |  | <p>-favoriser la prise de responsabilité pour une meilleure implication des élèves dans la vie de l'EPL (rôle de l'Association sportive affiliée à l'UNSS dans la formation de jeunes arbitres officiels, améliorer la formation des délégués de classe et l'implication des élèves dans les instances représentatives ; travailler davantage autour des notions de règles et de droit, de respect des autres dans et hors de la classe (enseignement civique mais aussi dans le cadre des heures de vie de classe en lien avec le CPE). Prévoir un temps partagé à tout l'établissement permettant de développer les projets citoyens des élèves (heure banalisée). Continuer la préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique dans le cadre du projet « Envole-toi ».</p> |



|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p>-Conforter le travail important de sensibilisation à l'hygiène de vie et à la prévention des conduites à risque réalisé par le personnel médico-social du collège.</p> | <p>-Réunir régulièrement le Comité d'Education à la Santé et à la citoyenneté et en faire une instance de réflexion, d'élaboration et d'échanges particulièrement avec les représentants des élèves et des parents d'élèves.</p> <p>-Continuer à organiser les actions citoyennes et solidaires y compris de manière partenariale (avec la frégate Chevalier Paul...): l'utilisation du numérique, les démarches éducatives consacrées à la santé, la connaissance de soi, à la formation aux premiers secours, à la sexualité, à la sécurité (dans les transports en commun), à l'éducation au goût en lien avec le chef de cuisine, sur la connaissance des métiers des personnels du collège dont les adjoints techniques, les secrétaires...très investis.</p> |
|  | <p>-Faire du collège un cadre apaisé et épanouissant.</p>   | <p>- Un projet de vie scolaire qui organise et régule la vie de l'élève et son rythme de travail au sein du collège (<i>voir le document en annexe 2</i>).</p>   |

# Annexe 1

## PROJET EPS



## **1. PREAMBULE:**

Ce projet d'éducation physique n'est qu'un des prolongements du projet d'établissement du collège Chantenay. Au delà de la contrainte institutionnelle il a pour but d'organiser les enseignements autour des objectifs spécifiques à la discipline et communs à l'établissement.

**Il représente donc une contribution disciplinaire à l'acte de formation et d'éducation des élèves du collège Chantenay.**

## **2. ANALYSE GENERALE DE LA SITUATION:**

### **2.1. La ville de Nantes:**

La ville de Nantes compte près de 300 000 habitants et la métropole en regroupe près de 600 000, répartis sur 24 communes. L'organisation territoriale se structure autour de sept « pôles de proximité » rassemblant de 34 000 à 72 000 habitants.

#### **Les activités socio-éducatives et sportives:**

Les jeunes de la ville de Nantes ont à leur disposition de multiples activités sportives et culturelles offertes par les structures associatives ou municipales.

Cette multiplicité de sollicitations ne va pas sans poser de problèmes au niveau du recrutement de l'Association Sportive du collège.

La municipalité dispose d'un nombre important d'équipements sportifs mis à disposition des associations sportives et des établissements scolaires. Ces structures permettent aux nombreuses associations de proposer à la population de la ville et des environs des animations et des pratiques sportives très importantes et très diverses.

### **2.2. Le collège Chantenay:**

- Le Collège Chantenay est situé au cœur du quartier du même nom. C'est un quartier historique, **en pleine transformation sociale, très attractif, qui accueille, depuis quelques années, une nouvelle population favorisée**. Le quartier de Chantenay, autrefois ouvrier et populaire, est, donc, en pleine mutation.
- Les collégiens sont issus de l'agglomération nantaise ; ils utilisent les transports en commun, ils peuvent donc quitter le collège lorsqu'ils n'ont plus d'activité.
- Le collège, au 20 septembre 2014, accueille **667 élèves** dont 61 en SEGPA (deux champs professionnels HAS et Habitat) et 23 en ULIS (deux classes) ; il devient de plus en plus **attractif** à l'image de son quartier et se transforme progressivement. C'est un établissement encore mixé socialement mais dont **le pourcentage de PCS défavorisées est en diminution constante depuis 2009 (18% en 2014)** ; ce pourcentage ne reflète pas l'hétérogénéité scolaire d'un collège qui offre différents dispositifs : **deux ULIS (une ouverte en septembre 2012, l'autre en septembre 2014)**, une SEGPA, un pôle allophone important (8 élèves en 3<sup>ème</sup> l'année précédente) avec un poste spécifique FLE, un accueil pédagogique Enfants du voyage, une classe relais 12/14 ans (un tiers des élèves sont boursiers).
- L'équipe éducative est stable même si elle se renouvelle depuis quelques années. La majorité des enseignants est au collège depuis 10 ans ou plus; cela offre de grands avantages dans la continuité des actions.

- L'équipe EPS: elle est constituée de 5 professeurs. Stable pendant de nombreuses années, l'équipe se renouvelle régulièrement ce qui ne facilite pas le travail de réflexion sur les continuités et les améliorations du projet EPS.

### 3. LES OBJECTIFS DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU COLLEGE:

- **Les textes programmes de 2008** déterminent la finalité des enseignements au collège : former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.
- **Les Objectifs** définissent l'EPS comme une discipline d'enseignement visant l'éducation des conduites motrices des élèves selon trois axes principaux:
  - Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité.
  - L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale
  - L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive

#### 3.1. L'élève de troisième physiquement éduqué:

« Le développement de l'élève dépend de sa capacité à construire et inventer des réponses aux problèmes posés par les nécessaires adaptations qu'impliquent ses rapports au monde, à autrui et à lui-même... La diversité des activités physiques et sportives enseignées permet d'illustrer et de poser ces catégories de problèmes. »

Pour nous, *L'élève de troisième physiquement éduqué* serait un élève ayant vécu des **expériences motrices différentes**, dans le cadre de relations avec lui-même, de confrontation et de communication avec autrui et de relations avec le monde physique.

Les contenus de l'enseignement de l'EPS s'organisent autour de deux ensembles de compétences qui s'articulent et interagissent constamment dans la pratique :

- L'ensemble des compétences propres à l'EPS :
  - Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.
  - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains.
  - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique.
  - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.
- L'ensemble des compétences méthodologiques et sociales :
  - Agir dans le respect.
  - Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités.
  - Se mettre en projet
  - Se connaître, se préparer, se préserver

Ces compétences se définissent comme un ensemble structuré de connaissances (règles, principes, repères), de capacités (habiletés, techniques, savoir-faire) et d'attitudes (engagement, relation à l'environnement physique ou humain).

### 3.2. L'élève de sixième:

L'élève de primaire découvre à son arrivée au collège un univers inédit au sein duquel il va devoir s'intégrer et trouver ses nouveaux repères. Il importe donc de lui permettre de trouver rapidement ses marques à l'aide de ce que nous pourrions appeler un « CODE D'EDUCATION » basé sur trois notions: **Confiance, Equité, Respect.**

En EPS, ce code sera construit par le biais des objectifs cités plus haut, notamment ceux touchant aux compétences méthodologiques et sociales:

- **APPRENDRE:** - écouter et reproduire des consignes simples  
- agir et réagir rapidement aux consignes de mise en route dans l'activité  
- accepter et utiliser les remarques sur ses échecs ou ses erreurs pour construire ses réussites  
- repérer ses réussites ou ses échecs grâce à des outils simples donnés ou construits  
- identifier et apprécier à son niveau les dangers, les difficultés d'une action motrice et agir en toute sécurité grâce aux outils donnés par l'enseignant  
- s'engager volontairement dans l'effort et vers l'inconnu.  
- avoir sa tenue d'EPS pour se trouver dans les meilleures conditions de pratique, d'apprentissage et d'hygiène  
- ....
- **RESPECTER:** - respecter et appliquer les règles de vie du groupe classe et de l'établissement  
- refus de la vulgarité (comportement et habillement); politesse; courtoisie envers l'enseignant mais aussi envers les autres élèves  
- respecter les différences  
- vivre en groupe  
- participer aux « corvées » (installation et rangement du matériel ).

### 3.3. Les mises en œuvre au collège:

Ces champs éducatifs seront explorés tout au long des quatre années du collège par la pratique d'activités sportives et artistiques diversifiées, regroupées selon une typologie d'expériences à vivre. **Tous les élèves devront avoir vécu ces expériences durant leur scolarité au collège, afin que chacun puisse trouver un ou plusieurs lieux de réalisation de ses besoins et de ses plaisirs.**

| TYPOLOGIE D'EXPERIENCES A VIVRE  | APS SUPPORTS POSSIBLES AU COLLEGE  |
|--|--|
| Activités où l'élève est confronté aux problèmes liés à la production d'une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée | <ul style="list-style-type: none"><li>• l'athlétisme</li><li>• la natation sportive</li></ul>                    |
| Activités où l'élève est confronté aux problèmes liés à la production d'une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique .    | <ul style="list-style-type: none"><li>• la gymnastique sportive</li><li>• acrosport</li><li>• la danse</li></ul> |

|  |  |
|--|--|
| <p>Activités où l'élève est confronté aux problèmes liés à la conduite et la maîtrise d'un affrontement individuel ou collectif.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• les sports collectifs de petit terrain: <ul style="list-style-type: none"> <li>- basket-ball</li> <li>- handball</li> <li>- volley-ball</li> </ul> </li> <li>• les sports collectifs de grand terrain: <ul style="list-style-type: none"> <li>- rugby</li> <li>- ultimate</li> </ul> </li> <li>• les sports de raquette: <ul style="list-style-type: none"> <li>- badminton</li> <li>- tennis de table</li> </ul> </li> <li>• les sports de combat: <ul style="list-style-type: none"> <li>- la boxe française</li> <li>- la lutte</li> </ul> </li> </ul> |
| <p>Activités où l'élève est confronté aux problèmes d'adaptation à des milieux non standardisés</p>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• natation débutants (le « savoir nager »)</li> <li>• sauvetage</li> <li>• les séjours organisés (ski).</li> </ul>  |

**EN RÉSUMÉ:** nous pensons que c'est en proposant aux élèves une diversité d'APSA (6°), un approfondissement de celles-ci (5° et 4°) assorti de choix de pratiques (3°) qu'ils pourront trouver une ou plusieurs voies de réalisation et un plaisir de la pratique physique. Enfin, c'est en leur proposant des **expériences motrices** éclairées par de **grands axes directeurs** que nos élèves pourront stabiliser des méthodes de travail et accéder à une plus grande citoyenneté.

### 3.4. La structure classe:

L'identité et la vie de la classe sont des notions incontournables à prendre en compte pour espérer atteindre un certain nombre d'objectifs : les notions de solidarité - responsabilité, d'entraide, de tolérance par exemple.

Le profil particulier de chaque classe impose à l'enseignant de déterminer les axes prioritaires qu'il retiendra parmi l'ensemble des objectifs précités. C'est dans ce contexte (projet d'établissement/ projet EPS/ projet de cycle /projet de classe) que la notion de projet au collège devrait trouver sa véritable signification.

### 3.5. L'élève acteur de ses propres transformations:

Les transformations attendues chez nos élèves sont à la fois **universelles, multiples et singulières:**

- Universelles lorsqu'elles engagent l'élève dans une plus grande « citoyenneté » : appréciation de la vie sociale, des fondements culturels qui la constituent (en l'occurrence les APS), respect des règles qui la composent...

- Multiples lorsqu'elles correspondent à l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs dans les registres précités.

- Singulières enfin et surtout car chaque élève est particulier dans la façon de conduire ses apprentissages.

Sans remettre en cause la liberté pédagogique de chacun des membres de l'équipe, la différenciation pédagogique nous semble être un des moyens pour permettre à chaque élève de trouver ses voies de réussite, et être véritablement acteur de ses transformations.

## 4. L'ORGANISATION DE L'EPS AU COLLEGE:

### 4.1. Organisation générale:

- L'horaire officiel d'EPS est respecté pour toutes les classes du collège: 4h00 en 6ème, 3h00 pour les autres niveaux.
- L'éloignement de la quasi totalité des installations sportives (*cf. plan annexé*) nous contraint à adopter un mode de fonctionnement particulier : les séquences d'EPS durent 2 heures réparties en une séance fixe hebdomadaire et une par quinzaine.

Les niveaux de classe sont alignés pour répondre à des organisations matérielles et pédagogiques plus rationnelles (*cf. organisation des emplois du temps*).

- Les classes du collège sont mixtes ; cette organisation est inchangée durant les cours d'EPS (**conservation de la structure classe**).
- Les cycles d'activités sont programmés de manière à avoir un minimum de 8 séances pour les heures hebdomadaires et par semestre pour les heures quinzaine (*cf. Planning annuel d'activité*).
- Le fait de ne pas avoir les mêmes créneaux horaires sur les mêmes installations sportives toute l'année, pose des contraintes très fortes en terme de choix d'activités.

### 4.2. Programmation d'activités, répartitions horaires:

#### - Niveau 6ème:

- La structure classe reste la disposition prioritaire. Toutefois en natation le fonctionnement par groupes de niveaux s'impose.
- L'horaire des classes de 6ème est de 4h00 (2 fois 2 heures). Les élèves auront donc deux activités par semaine illustrant deux types d'expériences différentes.
- 7 activités seront proposées au cours de l'année : une activité aquatique, une activité gymnique, un sport collectif (handball en liaison avec l'Association Sportive), une activité raquette (badminton en priorité), une activité athlétique (course de demi-fond), une activité de combat (lutte), une activité au choix en fonction des installations disponibles. Cette diversité répond à notre souci de faire vivre un certain nombre d'aventures motrices aux élèves tout en leur permettant d'acquérir des repères identiques dans les contenus et les méthodes de travail et d'organisation (*cf. chap. Objectifs*).
- **L'accent est mis en classe de 6ème sur la maîtrise du « savoir nager »**. Les horaires de piscine disponibles sont donc réservés en priorité à ce niveau à raison de deux cycles par classe (14 séances de 50' effectives). De plus pour permettre au grand nombre d'élèves non-nageurs qui arrive en 6<sup>ème</sup> d'acquérir le Niveau 1 du « savoir-nager », nous avons fait le choix de créer un groupe supplémentaire sur les créneaux de natation (**3 enseignants pour 2 classes ou 2 enseignants pour 1 classe**).

#### - Niveau 5ème:

- La structure classe reste la disposition prioritaire.
- L'horaire officiel est de trois heures. Pour les raisons évoquées au chapitre précédent, l'enseignement de l'EPS est organisé par séquences de 2h00 (séquence hebdomadaire et séquence par quinzaine).
- 6 APS différentes seront proposées aux élèves : une activité athlétique (course de haies), une activité gymnique (acrosport), une activité de combat (lutte), une activité de raquette (tennis de table), un sport collectif (basket-ball), une activité au choix en fonction des installations disponibles.

**- Niveau 4ème:**

- La structure classe reste la disposition prioritaire.
- L'horaire officiel est de trois heures. Pour les raisons évoquées au chapitre précédent, l'enseignement de l'EPS est organisé par séquences de 2h00 (séquence hebdomadaire et séquence par quinzaine).
- 6 APS différentes seront proposées aux élèves : une activité athlétique (course de haies), une activité raquette (badminton), une activité gymnique (gymnastique ou acrosport), deux sports collectifs (basket-ball et volley-ball), une activité au choix en fonction des installations disponibles .

**- Niveau 3ème:**

- Afin de relancer la motivations des élèves et de les préparer au fonctionnement du lycée, ceux-ci sont répartis en 2 ou 3 groupes selon le nombre de classes alignées et choisissent leur menu pour l'année.
- L'horaire officiel est de trois heures. Pour les raisons évoquées au chapitre précédent, l'enseignement de l'EPS est organisé par séquences de 2h00 (séquence hebdomadaire et séquence par quinzaine).
- 3 APS relevant de typologies différentes sont imposées aux élèves dans le cadre du Brevet des Collèges : une activité gymnique ou une activité aquatique, une activité raquette (badminton), une activité athlétique (demi-fond). 3 APS autres sont proposées dans les menus (rugby, musculation, relais, handball...).
- Des interventions pédagogiques particulières, de type musculation sont également programmées en 3<sup>ème</sup>.

**REPARTITION DES APS SUR LES QUATRE ANNÉES**

| typologie d'expériences à vivre   | APS supports                              | 6°<br>7 cycles évalués | 5°<br>6 cycles évalués | 4°<br>6 cycles évalués | 3°<br>6 cycles évalués (DNB + menus) |
|---|---|------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------------------|
| activités où l'élève est confronté aux problèmes liés à la production d'une performance | - Demi-fond<br>- Relais<br><br>- Natation | N1<br>N1<br><br>N1     | <br><br><br>N1 ou N2   |                        | N2<br><br><br>N2                     |
| activités où l'élève est confronté aux problèmes liés à                                 | - Gymnastique sportive<br>- Acrosport     | N1                     | <br><br><br>N1         | N2                     | N2<br><br><br>N2                     |



|  |                   |    |          |    |          |
|--|-------------------|----|----------|----|----------|
| la reproduction ou la production de formes corporelles                                       | - Danse           | N1 | N1 ou N2 | N2 |          |
| activités où l'élève est confronté aux problèmes d'opposition interindividuelle              | - Boxe Française  |    |          | N1 |          |
|  | - Lutte           | N1 | N2       |    |          |
|  | - Badminton       | N1 |          | N2 | N2       |
|  | - Tennis de table |    | N1       | N2 |          |
| activités où l'élève est confronté aux problèmes d'opposition et de coopération collectives. | - Basket-ball     |    | N1       | N2 | N2       |
|  | - Handball        | N1 |          |    | N2       |
|  | - Volley-ball     |    |          | N1 | N2       |
|  | - Rugby           | N1 |          |    | N1 ou N2 |
|  | - Ultimate        |    |          | N1 |          |

Intervention pédagogique particulière : pour répondre au besoin de nouveauté et en liaison avec les APSA proposées en lycée, nous programmons également des cycles de « musculation » au niveau 3<sup>ème</sup>.

## 5. PROJETS DE CLASSE:

- Ce tableau synoptique laisse cependant la possibilité de proposer à des classes spécifiques un éventail plus restreint et plus ciblé (**classes de SEGPA**). Ces choix axés le plus souvent sur des motivations fortes de la part des élèves doivent cependant concourir à l'atteinte des grands principes éducatifs définis précédemment.
- Les séjours de plein air (ski, ...) proposés par les enseignants d'EPS permettent de compléter et d'enrichir les objectifs et les expériences motrices des élèves. En ce sens, ils répondent totalement aux attentes du projet éducatif.

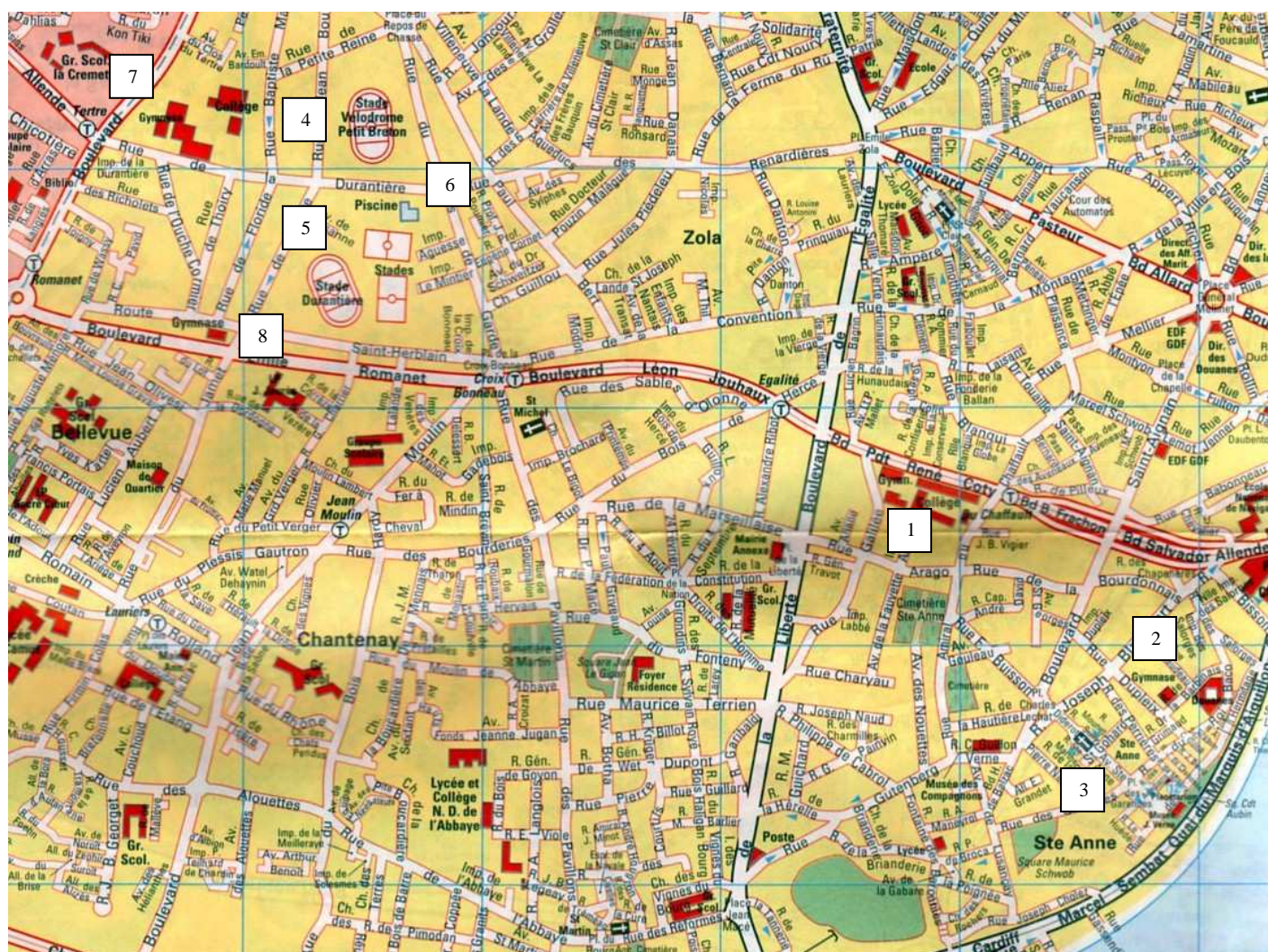
## 6. BREVET DES COLLEGES:

3 APSA ont été retenues pour le Brevet des Collèges : demi-fond, badminton et une autre activité selon le menu, parmi gymnastique, acrosport et sauvetage.

## 7. DOCUMENTS ANNEXES:

- plan des installations sportives.
- activités sportives par journées.
- projet d'AS.

## INSTALLATIONS SPORTIVES



- |                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| 1. Collège Chantenay               | 02.51.84.30.30 |
| 2. Gymnase Gravaud                 | 02.40.73.86.86 |
| 3. Salle Mellinet                  |                |
| 4. Stade Vélodrome du Petit Breton | 02.40.46.48.19 |
| 5. Plaine de Jeux de la Durantière | 02.40.46.92.87 |
| 6. Piscine de la Durantière        | 02.40.58.24.90 |
| 7. Gymnase de la Durantière        | 02.40.46.58.22 |
| 8. Gymnase Jamet                   | 02.40.46.79.59 |

|                       |                          |  | CYCLE 1  |                     | CYCLE 2    |                     | CYCLE 3         |                    | CYCLE 4         |                              |  |
|-----------------------|--------------------------|--|----------|---------------------|------------|---------------------|-----------------|--------------------|-----------------|------------------------------|--|
|                       |                          |  | 10/09    | 17/10               | 3/11       | 16/01               | 19/01           | 27/03              | 30/03           | 12/04                        |  |
| L<br>U<br>N<br>D<br>I | 8H                       | 6°1 Hind                               |          | SPORT CO            |            | EXPRESSION jamet    |                 | EXPRESSION jamet   |                 | 27 /04 NATATION<br>( cécile) |  |
|                       |                          | 6°6 Claire                             |          | COMBAT jamet        |            | BAD                 |                 | GYM                |                 | HAND BALL                    |  |
|                       | 10H<br>10H               | 4°6 Hind                               |          | TT                  |            | TT                  |                 | GYM                |                 | GYM                          |  |
|                       |                          | 4°1 Claire                             |          | GYM                 |            | GYM                 |                 | HAIES              |                 | HAIES                        |  |
|                       | 12H                      | 4°3 Claire<br>4°4 Cécile<br>4°5 Jérôme |          | COMBAT<br>TT<br>GYM |            | COMBAT<br>TT<br>GYM |                 | TT<br>GYM<br>400 M |                 | TT<br>GYM<br>HAIES           |  |
|                       | 13H30                    | 5°2 Pierre                             |          | BAD                 |            | BAD                 |                 | RELAIS             |                 | RELAIS                       |  |
|                       | 5°7 Hind                 |  | RELAIS   |                     | RELAIS     |                     | BB              |                    | BB              |                              |  |
|                       | 5°4 Cécile<br>5°3 Jérôme |  | BB<br>TT |                     | BB<br>TT   |                     | TT<br>ACROSPORT |                    | TT<br>ACROSPORT |                              |  |
| 15H30                 | 3°1 pierre               |  | MENU 1   |                     | NATATION   |                     | BB gravaud      |                    | ½ FOND*         |                              |  |
| 15H30                 | 3°2 Claire               |  | MENU 2   |                     | ACROSPORT* |                     | BB gravaud      |                    | NATATION        |                              |  |
| 17H30                 | 3°3 Cécile               |  | MENU 3   |                     | BB gravaud |                     | BAD*            |                    | GYM*            |                              |  |
|                       |                          |  |          |                     |            |                     |                 |                    |                 |                              |  |

|          |       |                                     | <b>CYCLE 1</b>   | <b>CYCLE 2</b>            | <b>CYCLE 3</b>   | <b>CYCLE 4</b>     |             |
|----------|-------|-------------------------------------|------------------|---------------------------|------------------|--------------------|-------------|
|          |       |                                     | 10/09      17/10 | 3/11      16/01           | 19/01      27/03 | 30/03      12/04   |             |
| <b>M</b> | 8H    | <b>6°7 Cécile</b>                   | ½ FOND           | HAND BALL                 | COMBAT jamet     | VITESSE/ RELAIS    |             |
|          | 10H   | <b>5°6 Claire</b>                   | ACROSPORT        | COMBAT jamet              | HAND BALL        | TT                 |             |
| <b>A</b> | 10H   | <b>5°5 Hind</b>                     | DANSE jamet      | →19 /12 puis ? 2 semaines | BASKET BALL      | COMBAT jamet       |             |
|          | 12H   | <b>4°2 Cécile</b>                   | VOLLEY BALL      | GYM                       | ½ FOND           | VITESSE / HAIES    |             |
| <b>R</b> | 13H30 | <b>6°2 Jérôme</b>                   | ½ FOND           | HAND BALL                 | 6/01             | NATATION      7/04 | BASKET BALL |
|          | 15H30 | <b>6°3 Pierre</b><br>+ CECILE P3 P4 | HAND BALL        | ½ FOND                    | 6/01             | NATATION      7/04 | TT          |
| <b>D</b> | 15H30 | <b>6°4 Hind</b>                     | HAND BALL        | DANSE                     | NATATION         | NATATION           |             |
|          | 17H30 | <b>6°5 Jérôme</b><br>+ PIERRE       | NATATION         | NATATION                  | HAND BALL        | DANSE              |             |

| <b>M<br/>E<br/>R<br/>C<br/>R<br/>E<br/>D<br/>I</b> |                      |             | <b>CYCLE 1</b>   | <b>CYCLE 2</b> | <b>CYCLE 3</b> | <b>CYCLE 4</b>  |
|--|----------------------|-------------|------------------|----------------|----------------|-----------------|
|  |                      |             | 10/09<br>17/10   | 3/11<br>16/01  | 19/01<br>27/03 | 30/03<br>12/06  |
|  | 8H                   | 4°3 Claire  | VITESSE / RELAIS | BADMINTON      | BB gravaud     | MINI TRAMP      |
|  | 10H                  | 4°4 Cécile  | VOLLEY BALL      | BB gravaud     | BADMINTON      | VITESSE / HAIES |
|  | <b>SEMAINE<br/>A</b> | MENU PIERRE | RUGBY            | RUGBY          | BADMINTON*     | BADMINTON*      |
|  |                      | MENU CLAIRE | BADMINTON*       | BADMINTON*     | ½ FOND*        | ½ FOND*         |
|  | 10H/12H              | MENU CECILE | ½ FOND*          | ½ FOND *       | MUSCULATION    | MUSCULATION     |
|  | <b>SEMAINE<br/>B</b> | MENU PIERRE | ½ FOND *         | ½ FOND*        | BADMINTON*     | BADMINTON*      |
| MENU CLAIRE  |                      | BADMINTON*  | BADMINTON*       | ½ FOND*        | ½ FOND*        |                 |
| 13H00  | <b>U N S S</b>       |             |                  |                |                |                 |
| 17H00  |                      |             |                  |                |                |                 |

|                                  |       |                                      | <b>CYCLE 1</b>                              |       | <b>CYCLE 2</b>                                    |       | <b>CYCLE 3</b>                           |                | <b>CYCLE 4</b>                          |       |
|----------------------------------|-------|--------------------------------------|---|-------|---|-------|--|----------------|---|-------|
|                                  |       |                                      | 10/09                                       | 17/10 | 3/11  | 16/01 | 19/01                                    | 27/03          | 30/03                                   | 12/06 |
| <b>J<br/>E<br/>U<br/>D<br/>I</b> | 8 H   | 6°6 Claire<br>6°7 Cécile             | ½ FOND<br>BADMINTON                         |       | TT<br>GYM   |       | TT<br>GYM                                | 26/02<br>26/02 | NATATION<br>NATATION                    |       |
|                                  | 10H   | 5°1 Pierre<br>+ JEROME P1, P4, P5    | NATATION                                    |       | BB gravaud  |       | TT                                       |                | COMBAT                                  |       |
|                                  | 10H   | 4°6 Hind<br>4°1 Claire<br>3°4 Cécile | DANSE jamet<br>BADMINTON<br>ATHLETISME      |       | DANSE jamet<br>VOLLEY BALL<br>BASKET BALL gravaud |       | VOLLEY BALL<br>BASKET BALL gravaud<br>TT |                | VITESSE / HAIES<br>TT<br>BADMINTON      |       |
|                                  | 12H   | 6°2 Jérôme<br>6°3 Pierre<br>5°7 Hind | BADMINTON<br>VITESSE/ RELAIS<br>DANSE jamet |       | COMBAT jamet<br>BADMINTON<br>DANSE jamet          |       | GYM<br>COMBAT jamet<br>TT                |                | VITESSE / RELAIS<br>GYM<br>COMBAT jamet |       |
|                                  | 13H30 | 5°4 Cécile                           | VITESSE / RELAIS                            |       | ACROSPORT   |       | NATATION                                 |                | NATATION                                |       |
|                                  | 15H30 | 3°5<br>MENU PIERRE                   | NATATION                                    |       | NATATION*   |       | MUSCULATION                              |                | HAND BALL                               |       |
|                                  | 17H30 | 3°6<br>MENU CLAIRE                   | GYM *                                       |       | MUSCULATION                                       |       | BASKET BALL                              |                | VITESSE/ RELAIS                         |       |

|          |       | CYCLE 1                                | CYCLE 2                     | CYCLE 3                                 | CYCLE 4                               | CYCLE 5                                |                            |
|----------|-------|--|-----------------------------|---|---------------------------------------|--|----------------------------|
| <b>V</b> | 8H    | 6°1 Hind<br>5°2 Pierre<br>4°5 Jérôme   | TT<br>½ FOND<br>VOLLEY BALL | NATATION<br>pierre<br>BASKET hind<br>TT | HAND BALL<br>TT<br>ACRO SPORT         | BASKET BALL<br>NATATION<br>→ACRO 27/03 | BASKET BALL<br>TT<br>HAIES |
|          | 10H   |  |                             |   |                                       |  |                            |
| <b>E</b> |       |  |                             |   |                                       |  |                            |
| <b>N</b> |       |  |                             |   |                                       |  |                            |
|          |       |  |                             |   |                                       |  |                            |
| <b>D</b> | 10H   | 5°6 Pierre<br>4°2 Cécile<br>5°1 Pierre | BB gravaud<br>VB<br>ACRO    | BB gravaud<br>VB<br>ACRO                | VITESSE /HAIES<br>BB gravaud<br>HAIES | VITESSE /HAIES<br>BB gravaud<br>HAIES  |                            |
| <b>R</b> | 12H   | 5°5 Hind                               | VITESSE / RELAIS            | VITESSE /<br>RELAIS                     | ACROSPORT                             | ACROSPORT                              |                            |
| <b>E</b> |       |  |                             |   |                                       |  |                            |
| <b>D</b> | 13H30 | 6°4 Hind                               | ½ FOND                      | BADMINTON                               | TT                                    | GYM                                    |                            |
| <b>I</b> | 15H30 | 6°5 Jérôme                             | BADMINTON                   | ½ FOND                                  | COMBAT                                | TT                                     |                            |
|          | 15H30 | 5°3 Jérôme                             | COMBAT                      | BASKET<br>BALL                          | 6/01<br>10/04<br>NATATION             | RELAIS                                 |                            |
|          | 17H30 |  |                             |   |                                       |  |                            |

**Projet de l'Association Sportive  
Collège Chantenay**

## Etat des lieux

Etablissement de centre ville, nous connaissons à la fois les avantages et les inconvénients d'une telle localisation; principalement, une concurrence importante du monde associatif (sportif et culturel) dans l'offre et dans l'attribution des lieux de pratique mais aussi une facilité de transport (notamment pour toutes les rencontres de district).

Un élève sur 5 est licencié à l'Association Sportive, ce qui est honorable. Nos efforts pourraient toutefois porter sur le sentiment d'appartenance à ce « club omnisport » car bien souvent les passerelles pour passer d'une activité à une autre ne sont pas bien connues et nos adhérents viennent seulement à l'UNSS pour leur sport !

Nous sommes cinq enseignants à proposer une activité. Un certain historique nous permet de guider nos choix dans l'offre proposée.

## Objectifs

| Objectifs de l'UNSS   |   |
|---|---|
| Offrir des activités physiques et sportives variées, sous des formes adaptées, durant toute l'année scolaire. | ➤ Entraînements, loisirs et compétitions sont proposés en <b>Handball, Equitation, Fùtsal, Badminton et Athlétisme.</b>     |
| Permettre à tout élève d'atteindre son meilleur niveau de pratique.   | ➤ Formation du citoyen sportif par le respect des règles, de l'arbitrage, des adversaires et une meilleure maîtrise de soi. |
| Favoriser la prise de responsabilité.   | ➤ Formation de jeunes officiels qui sont associés aux tâches liées à la pratique.   |

### Analyse

Indicateurs positifs :

La participation aux entraînements est très régulière, et la fête de l'AS est toujours un moment convivial. Notons par ailleurs qu'à chaque Assemblée Générale, la représentation des élèves et des parents est toujours très bonne (au-delà des 70 participants). Enfin, la plupart de nos jeunes ont un comportement irréprochable notamment quand nous organisons des activités à l'extérieur de l'établissement.

Points d'amélioration :

Nos élèves ont parfois une attitude consummatrice, viennent utiliser le service qui est à leur disposition et ne s'engagent pas plus loin (c'est le cas par exemple des footballeurs qui viennent aux entraînements sur le temps du midi mais ne veulent pas participer aux compétitions car le mercredi après midi).

### Perspectives

Dans l'esprit de fédérer encore plus nos jeunes et d'élargir l'éventail des activités proposées (notamment les sports de pleine nature), organiser un stage de quelques jours en dehors de l'établissement.



## **ANNEXE 2 : PROJET DE VIE SCOLAIRE 2014-2017**

### **1. EQUIPE VIE SCOLAIRE :**

2014-15: Notre équipe est composée de huit assistants d'éducation dont deux à temps plein et un à 70%. Les deux AED intervenant dans les classes ULIS, travaillent, en renfort, avec la vie scolaire, de 12h05 à 13h30.

Le CPE organise des réunions trimestrielles afin d'accompagner au mieux l'équipe, travailler sur la dimension éducative de leur fonction et encourager leurs prises d'initiatives. Les AED peuvent être eux-mêmes à l'origine d'une réunion de service. Le CPE est en train de mettre également en place un espace numérique collaboratif qui permet d'améliorer la communication au sein de l'équipe.

### **Organisation et fonctionnement de l'équipe de Vie Scolaire**

La répartition hebdomadaire des personnels est équilibrée : trois à six par jour ( plus deux avec les professeurs de la classe ULIS). Chaque journée est définie selon une grille de postes définie par les CPE.

Un livret d'accueil des personnels de Vie Scolaire sera réalisé et sera opérationnel pour l'année scolaire prochaine par le CPE ; il remplacera les notes de service. Il se voudra pratique mais aussi cadrant puisqu'il devra poser les exigences du CPE.

## **FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

### **A) Suivi des absences et retards:**

#### **1 Suivi des retards:**

La validation de l'entrée des élèves en retard est effectuée par la vie scolaire. Il est remis à l'élève un bon de circulation afin de se rendre en cours. Réfléchir à une règle commune, une procédure d'accueil pour les élèves en retard.

#### **2 Suivi des absences:**

Récupération des informations :

-En M2 et S1 le professeur inscrit les noms des absents sur une fiche qui est placée sur la porte de la salle afin qu'un AED puisse la récupérer. Le but est d'obtenir une information immédiate de l'état des absences, à un moment de la demi-journée et d'être en mesure de réagir rapidement auprès des familles.

-Pour les autres cours, chaque enseignant a, à sa disposition, un registre d'appel. Les coupons détachables sont déposés au bureau de la vie scolaire en fin de demi-journée.

La saisie des absences et les appels téléphoniques, quotidiens, en direction des familles, sont délégués par le CPE, auprès d'un personnel de Vie Scolaire.

Ce travail permet de construire une base de données qu'il s'agira d'analyser.

**Le travail en équipe est essentiel:** d'une manière générale, les absences répétées d'un élève voire un décrochage sont révélatrices d'une difficulté qu'il faut considérer dans sa globalité afin de tenter de trouver des amorces de solution. Les compétences de chacun, les regards croisés et les différentes sensibilités permettent d'appréhender l'élève dans sa complexité et sa singularité Exemple : rôle de la cellule de veille et de vigilance qui se réunit tous les quinze jours.

## **Perspectives**

Il est important d'optimiser encore le suivi des élèves :

- Renforcer le travail engagé auprès des familles. Être particulièrement réactif et vigilant autour de situations identifiées comme sensibles (travail en équipe).
- Poursuivre la liaison CPE / bureau Vie Scolaire, autour du suivi quotidien des situations, par un récapitulatif journalier commenté par le personnel en charge du suivi des absences; mettre en place des temps d'échanges institutionnalisés.
- Renforcer l'échange d'informations entre les membres de la cellule de veille et de vigilance afin de mieux préparer les réunions.
- Favoriser le travail en équipe, améliorer la communication et développer la concertation avec le Professeur Principal, le médecin scolaire, l'infirmière, l'Assistante Sociale, le CPE : Au moins une réunion trimestrielle avec les professeurs principaux d'un niveau afin de collecter et d'échanger le maximum d'informations.
- Envisager l'envoi de SMS afin de signaler les absences aux familles: amélioration de la réactivité .
- Echange essentiel avec le professeur principal, lorsqu'il s'agit de prendre une décision concernant un élève. Il est important de croiser les regards sur certaines situations et d'éviter les écueils du manque de recul ou de la précipitation.

## **B) Vie au sein de l'établissement et amélioration du climat scolaire**

La construction du bâtiment Du Chaffault s'est achevée à la rentrée de septembre 2014. Ceci nous impose de revoir nos habitudes de fonctionnement. Il est aujourd'hui nécessaire d'avoir une véritable réflexion partagée sur l'appropriation de ces nouveaux espaces de vie, sur la gestion de la circulation. La participation des élèves, par des réunions de délégués, devrait nous permettre de connaître leur ressenti, leur vision de la situation, afin d'élaborer des règles de fonctionnement réalistes.

L'objectif de cette réflexion est de nous permettre de gagner en fluidité, de limiter les points de tension et de développer le bien-être des usagers.

Il s'agira d'en profiter pour, éventuellement, réadapter certaines procédures.

### **La circulation des élèves:**

La règle est simple: ils sont présents, à l'heure, en cours, au CDI ou en salle d'études. Toutes les autres situations doivent être prévues, encadrées et justifiées en cas de visite ou de convocation dans les différents services du collège (COP-AS-Infirmier-CPE...). Lors de son déplacement, l'élève aura obligatoirement en sa possession un billet de circulation.

### **Le temps de demi-pension :**

Il s'agit d'optimiser la gestion des flux, en améliorant la communication en direction des élèves. Nous allons devoir faire un réel effort d'information auprès des délégués, auprès des classes par les professeurs principaux, directement auprès des élèves par une communication et des affichages efficaces. Les élèves devront mieux intégrer l'idée qu'il est préférable d'attendre l'heure du repas, dans un lieu agréable: (salles du foyer, CDI, cour de récréation...) plutôt. A cet effet nous demanderons à ceux qui ne déjeunent pas immédiatement de libérer l'accès au restaurant scolaire. Le bureau du FSE a décidé, lors de la dernière assemblée générale, d'investir dans l'aménagement des salles du foyer.

*Perspectives:*

- Limiter les temps d'attente (tension élèves et personnels, énervement)
- Permettre à chacun de profiter de ce temps qui doit être convivial.
- Multiplier les lieux d'accueil avant ou après le repas: Permettre l'accès à des activités périscolaires, au CDI, aux salles de travail, aux salles du foyer, clubs, UNSS.

**Les salles d'étude :**

Une réflexion avec le professeur documentaliste, les assistants d'éducation, devrait nous permettre de mieux accueillir et encadrer les élèves, d'optimiser l'utilisation des ressources du collège en dehors du temps de cours.

**La formation des délégués :**

L'ensemble des délégués reçoit une formation à la participation au conseil de classe.

Aujourd'hui essentiellement assurée par le CPE, elle devrait pouvoir gagner en efficacité et agrément pour les élèves, par l

a participation de professeurs principaux (bien qu'ils soient déjà largement sollicités par ailleurs) en lien avec l'équipe de direction.

- L'accompagnement des élèves siégeant au CA, effectué par le CPE, devrait pouvoir être amélioré par des rencontres et échanges avec les autres membres du conseil, personnels et parents élus, équipe de direction. La diversité des interlocuteurs devrait permettre aux élèves de mieux appréhender et réfléchir à la réalité complexe des sujets abordés au CA: budget, DGH...

- Mise en place d'un conseil des délégués une fois par trimestre, en réunissant les délégués en deux groupes (sinon groupe trop important). Le but de cette organisation est de permettre aux élèves de participer à la réflexion sur le fonctionnement de l'établissement, de son usage: Il est important que l'on puisse, à différents moments de l'année, entendre la parole des élèves, leurs attentes, afin de réguler au mieux

**Prise en charge des élèves qui ne sont pas en situation de face à face pédagogique :**

amélioration de la gestion et de la prise en charge des élèves concernés, suivi et information des familles. Par exemple, les élèves exclus, sont accueillis par le CPE, l'équipe de direction et la solution actuelle de prise en charge par la vie scolaire n'est pas réellement satisfaisante. Il s'agira de réfléchir collectivement à l'établissement d'une procédure partagée afin d'améliorer cet accueil dans sa dimension pédagogique et éducative.

Perspectives: piste de travail : Mise en place d'un dispositif appelé "parenthèse" , basé sur l'entraide entre professeurs, organisant, en cas de difficulté avec un élève en classe, sa prise en charge par un professeur volontaire dans une salle voisine.

